

ACCORD DE DÉFENSE
ALGÉRO-TUNISIEN

**Le Makhzen,
mauvais
donneur
de leçons**

P3

Le Courier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Dimanche 21 décembre 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6628 - 22^e année

ELLE VISE À RENDRE FORTE LA PRÉSENTATION DE L'AFRIQUE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ ET DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

L'Algérie salue l'entente afro-russe

La 2^e Réunion ministérielle du Forum de partenariat Afrique-Russie s'est ouverte hier, samedi, au Caire, avec la participation de l'Algérie.

LIRE EN PAGE 3



► Attaf s'entretient avec Lavrov

Ph : DR

SOUSCRIPTEURS AADL 3



**La CNEP-
Banque peut
financer
la totalité
de l'apport
personnel**

P 24

FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE
**Avancées
industrielles
d'un pays
en marche**

P 2

AVEC 320 TRAVERSÉES AU PROGRAMME
**L'ENTMV
renforce son
offre estivale**

P 5

CAN-2025
**Le président
de la CAF place
l'Algérie parmi
les favoris**

P 11

LES COURSES EN DIRECT
HIPPODROME GIRRUI AISSA BENSAKER -
BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 15H30
**Un beau
spectacle
hippique**

P 21

DÉBUT, À L'APN, DU DÉBAT SUR LA PROPOSITION DE LOI CRIMINALISANT
LA COLONISATION FRANÇAISE

Équité, justice historique et fin de l'impunité



P 4

L'ÉDITO

« L'Algérie est entrée dans une nouvelle ère, ceux qui ne veulent pas monter dans le train n'ont qu'à marcher à pied... » Cette phrase du président Abdelmadjid Tebboune prononcée, jeudi, à l'occasion de l'ouverture de la 33e Foire de la production algérienne à la Safex, porte une charge de sens importante. Elle traduit l'état d'esprit et la détermination qui animent l'auteur dans le but premier de mener l'Algérie nouvelle à bon port. C'est-à-dire, faire sortir le pays de la zone rouge dans laquelle il a été entraîné par l'ancienne équipe dirigeante des affaires de l'État. Cette épreuve étant surmontée, l'Algérie aborde une seconde étape dédiée à l'édition et au développement. À présent, on en est en plein et au cœur même de cette nouvelle ère dont le chef de l'État a parlé. Deuxième chose dans la citation présidentielle qui mérite l'attention, le train en marche. Ceux qui ont embarqué à bord savent apprécier, à sa juste valeur, l'Algérie des

Ça va bon train

grandes ambitions. Celle qui avance et qui donne de l'espoir. Mais il s'en trouve des gens qui n'y croient pas, ou peu. Ce sont ceux qui ont raté le train ou ceux qui l'ont pris en marche. Dans ce sillage, les opérateurs et les producteurs algériens sont interpellés une fois de plus par le Président à l'effet d'adhérer à la démarche de l'Algérie qui ambitionne de rejoindre les pays émergents d'ici la fin de l'exercice 2027. Dans la foulée, nous revient à l'esprit l'autre déclaration du Président selon laquelle « le train a démarré et qu'il ne fera jamais de marche arrière ». Encore une fois, ce ne sont pas que des mots vagues ou des slogans creux. L'Algérie a mis les moyens pour réaliser cet

objectif. Et l'année 2025 qui tire à sa fin illustre parfaitement l'ambition économique de l'Algérie. Les grands projets structurels et stratégiques qui tracent les sillons de l'Algérie de demain sont mis en place. Au premier chef, le mégaprojet minier de Gara Djebilet dont la mise en service est attendue en janvier 2026 avec le transport, par voie ferrée, des premières cargaisons du minerai de fer de Tindouf vers le nord du pays. Il y a aussi le projet céréalier des italiens « Bonifica Ferraresi » dans le sud du pays ou encore « Baladna », la plus grande ferme laitière intégrée au monde à Adrar. Autre défi relevé par l'Algérie durant cette année sur le plan économique, l'organisation et ou la réception d'une palette de manifestations continentales. Ainsi, l'édition de la FPA de cette année vient clore une série d'événements économiques d'envergure africaine. La 4e Foire commerciale intra-africaine, la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et autres technologies de santé et la 4e African startup conférence. C'est dire que le train Algérie est sérieusement en marche.

FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

Avancées industrielles d'un pays en marche

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, jeudi, lors de l'inauguration de la 33e édition de la Foire de la production algérienne (FPA), que l'Algérie enregistre des avancées notables dans le domaine industriel, grâce aux efforts des entreprises nationales publiques et privées. Il a réitéré, à cette occasion, l'engagement de l'État à accompagner les producteurs, à encourager l'innovation et à soutenir les jeunes porteurs de projets, soulignant que le développement industriel constitue un pilier essentiel de la souveraineté économique du pays.

ors de sa visite au pavillon de l'industrie militaire, où il a salué le haut niveau atteint, en particulier en termes de taux d'intégration nationale et de recours aux intrants locaux, le président de la République a affirmé que «l'industrie militaire incarne le patriotisme et allie qualité, technologies de pointe et autosuffisance», la qualifiant de «levier» de la production algérienne, en constante progression. Se félicitant de l'accompagnement des grands projets stratégiques du pays par l'industrie militaire, le président de la République a souligné l'importance de la coopération avec les universités et les start-up. Concernant la production de fusils de chasse, le président de la République a rappelé que



leur vente se fait exclusivement par l'intermédiaire de la Fédération nationale des chasseurs. À ce propos, il a indiqué que la Fédération a été informée que «les munitions sont disponibles auprès de l'Armée, les commandes des fédérations à travers les wilayas devant être regroupées au niveau de la Fédération nationale, seul intermédiaire habilité», sauf dans certains cas où les ventes individuelles sont autorisées.

GARA DJEBILET : LE PREMIER TRAIN DE MINERAIS DE FER ATTENDU À ORAN FIN JANVIER

Visitant le stand du groupe sidérurgique Tosyali, le président de la République a insisté sur la nécessité pour l'Union européenne (UE) d'ouvrir son marché à l'acier algérien de grande qualité, sans restrictions, d'autant que l'Algérie ne lui impose pas de quotas, mais lui accorde un traitement préférentiel par rapport à d'autres pays.

Toujours au stand de Tosyali, le président de la République a

annoncé que le premier train transportant du minerai de fer de la mine de Gara Djebilet (Tindouf) arrivera à Oran fin janvier prochain. «C'est une étape historique, car pour la première fois depuis le recouvrement de la souveraineté nationale de l'Algérie, du minerai de fer sera acheminé vers Oran, sur une distance de près de 2 000 kilomètres», a-t-il dit.

PRODUCTION DE VACCINS : POUR UN LEADERSHIP ALGÉRIEN EN AFRIQUE

Au stand de l'industrie pharmaceutique, le président de la République a salué le niveau atteint par les différents acteurs du secteur, notamment le laboratoire LDM, qui fabrique plus de 100 médicaments et emploie 900 personnes, se disant fier de ces industries qui font de l'Algérie un leader en Afrique et même au-delà du continent.

Il a, à cet égard, appelé les responsables du laboratoire à «établir des contacts avec les frères africains afin que l'Algérie devienne le principal fournisseur de vaccins en Afrique, d'au-

tant que plusieurs laboratoires ne produisent pas ces vaccins en raison de leur faible rentabilité», réaffirmant l'engagement de l'Algérie aux côtés de l'Afrique dans la lutte contre les maladies sur le continent. Devant un jeune entrepreneur de Sidi Bel Abbès, dont la start-up opère dans le secteur de l'industrie mécanique, avec un taux d'intégration de 70%, le président de la République a salué la jeunesse innovante, l'encourageant à aller de l'avant et l'assurant de la volonté de l'État de lui apporter le soutien nécessaire, notamment en termes de prêts bancaires et de foncier.

FONDS DÉTOURNÉS : L'ÉTAT INTRANSIGEANT SUR LA RÉCUPÉRATION

Au stand du groupe agro-industries AGRODIV, le président de la République a réaffirmé la détermination de l'État à récupérer les fonds détournés et transférés à l'étranger, notamment vers les paradis fiscaux. Par la même occasion, le président de la République s'est

félicité de l'entrée en activité de plusieurs unités industrielles, dans le cadre des efforts de récupération des fonds et actifs détournés, et ce, après la «négligence» observée par le passé. Le président de la République a en outre suivi des explications sur le bilan du groupe et ses nouveaux produits, notamment avec son expansion et les nouvelles unités entrées en exploitation.

À cette occasion, il a réaffirmé le soutien et l'accompagnement de l'État aux investisseurs et aux producteurs pour promouvoir la production locale, améliorer la qualité et aller vers les marchés internationaux, saluant l'amélioration constante de la qualité des produits et des services. Au stand du groupe Giplait, le président de la République a insisté sur la lutte contre la spéculation sur les produits de grande consommation, mettant en garde les spéculateurs et appelant le groupe à «inonder le marché de ses produits en cas de pénurie, l'État étant là pour compenser». S'arrêtant au stand d'un groupe spécialisé dans la production de céramique, exportant vers plus de 25 pays, le président de la République a salué la qualité des produits et la réputation du groupe, l'encourageant à développer davantage ses activités.

Il est à signaler que le président de la République a entamé sa visite, jeudi, de la FPA, qui se tient au Palais des expositions des Pins maritimes jusqu'au 27 décembre, enregistrant cette année une participation record des entreprises publiques et privées. Le président de la République était accompagné du Premier ministre, Sifi Ghrieb, du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le général d'Armée Saïd Chanegriha, de membres du Gouvernement, ainsi que de divers acteurs du secteur industriel.

Sarah O.

INDÉMNISATION DES EXPORTATEURS

2 000 dossiers traités depuis janvier 2025

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le Directeur central du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Houari Abdelatif, a annoncé que le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) a commencé à indemniser les exportateurs à partir de janvier 2025, conformément aux instructions du ministre du secteur et après avoir obtenu l'approbation nécessaire du Premier ministre et du ministère des Finances.

À cet effet, Houari a révélé que le fonds a traité plus de 2 000 dossiers au cours de l'année 2025, dont 1 700 fichiers déposés au niveau du trésor public et du contrôleur budgétaire pour approbation. «Le processus de compensation se poursuit jusqu'à la fin de cette année et appartient à un groupe d'exportateurs dont les exportations ont dépassé 3 milliards de dinars, y compris des sociétés sous contrat avec le ministère du Commerce extérieur, telles qu'Air Algérie Cargo, le Groupe transports terrestres de voyageurs (Transtev) la Société algérienne

ne d'exposition et d'exportation (SAFEX), ainsi que la Compagnie nationale algérienne de navigation pour le transport de marchandises (CNAC Med)», a-t-il expliqué.

RÉDUIRE LE DÉLAI DE TRAITEMENT DE 20 À 30 JOURS

Dans le même contexte, le même responsable a souligné qu'à partir de janvier 2026, après la préparation du résultat final et l'envoi des autorités administratives et financières concernées, un nouveau mécanisme sera adopté permettant de gérer les dossiers des exportateurs dans des délais record, allant de 20 à 30 jours seulement, grâce à l'adoption d'une nouvelle plateforme numérique, après que le processus de compensation ait pris un an ou plus.

HAUSSE DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Par ailleurs, le même responsable a souligné que l'État algérien poursuit ses efforts pour promouvoir les exportations

en dehors des hydrocarbures, en accompagnant les exportateurs et producteurs, et en accordant des facilités spéciales pour les opérations d'exportation et l'importation de matières premières, afin de garantir la satisfaction des besoins du marché national.

Dans ce cadre, El Hawari Abdellatif a révélé qu'une dynamique positive a été enregistrée dans les exportations, leur valeur ayant dépassé 4 milliards de dollars au cours des 10 derniers mois de 2025, un résultat qui a dépassé ce qui a été réalisé en 2024.

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR GÉRER LES IMPORTATIONS

D'autre part, l'intervenant de la radio a évoqué le lancement d'une nouvelle plateforme numérique pour gérer et suivre les programmes prévus d'importation de matières premières pour le premier semestre 2026, considérant cette étape comme une priorité pour soutenir l'industrie locale et assurer la continuité de l'activité des usines. Il a expliqué que

cette plateforme entre dans le cadre des efforts de numérisation du secteur du commerce extérieur et vise les opérateurs économiques actifs dans les domaines de la production, du transfert et de la transformation, ainsi que les exportateurs.

Il a souligné que l'objectif principal de la plateforme est d'accélérer le traitement des fichiers et de faciliter la communication entre l'administration et les clients économiques, où le client peut déposer son programme d'estimation en ligne et obtenir un code de visa transféré directement à la banque approuvée, avant de terminer les procédures d'émigration et d'importer les matières premières, avec l'accompagnement et le suivi du ministère.

Le responsable a souligné que la plateforme est en service 24h/24, et que rien que dans les premières heures de son lancement, près 1 500 comptes ont été enregistrés.

Ania N.

ELLE VISE À RENDRE FORTE LA PRÉSENTATION DE L'AFRIQUE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ ET DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

L'Algérie salue l'entente afro-russe

La 2e Réunion ministérielle du Forum de partenariat Afrique-Russie s'est ouverte hier, samedi, au Caire, avec la participation de plus de 50 pays africains et une large représentation ministérielle, ainsi que de plusieurs chefs d'organisations régionales.

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, qui est arrivé jeudi soir au Caire, y participe, chargé par le président Abdelmadjid Tebboune. Dans son allocution, Ahmed Attaf a parlé de « nouvelle pierre à l'édifice du partenariat Afrique-Russie, un partenariat dont nous sommes extrêmement fiers de l'histoire glorieuse, dont nous sommes extrêmement fiers du présent unique, et dont nous attendons avec confiance et engagement l'exploration des perspectives futures prometteuses ». Il a réitéré « l'engagement de l'Algérie à contribuer à la concrétisation des priorités qui ont constitué et constituent toujours le cœur de ce partenariat, des priorités qui s'alignent, en apparence et en substance, avec les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Afrique. » Le ministre d'État a souligné, sur le plan politique, « l'importance de la convergence afro-russe pour contribuer à l'achèvement du processus de



décolonisation, en particulier sur notre continent africain ». Ahmed Attaf a rappelé que « l'Algérie, qui a accueilli au début de ce mois une conférence internationale visant à criminaliser la colonisation de manière juridique et sans équivoque, soutient fermement l'idée d'établir une journée internationale pour lutter contre ce phénomène odieux qui n'a sa place ni dans le monde d'aujourd'hui, ni dans celui de demain ». Face aux défis sécuritaires, « notre partenariat doit avoir pour objectif de soutenir les capacités nationales, de rejeter les interventions étrangères et de promouvoir les approches politi-

tiques et les solutions pacifiques. », a-t-il souligné. Enfin, il a fait savoir que l'Algérie salue l'entente afro-russe visant à assurer une représentation plus équitable de l'Afrique au Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi qu'à renforcer cette représentation du continent africain au sein des institutions bancaires, monétaires et commerciales internationales. L'Algérie estime que le partenariat Afrique-Russie a atteint une maturité qui le qualifie pour constituer un pilier majeur dans la construction d'un ordre international plus juste et plus équitable, a conclu Ahmed Attaf.

LE CAIRE

Attaf s'entretient avec Lavrov

En marge de sa participation à la deuxième session du Forum de partenariat Afrique-Russie au niveau ministériel, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a eu, hier soir, des entretiens bilatéraux avec le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. À cette occasion, souligne un communiqué ministériel, les deux ministres ont discuté des relations d'amitié et de coopération existant entre les deux pays, en vue des prochaines échéances bilatérales destinées à renforcer la dynamique remarquable que connaissent les relations algéro-russes. Les deux parties ont également échangé leurs points de vue sur les questions régionales d'intérêt commun, notamment les développements de la situation dans la région sahélienne.

R. N.

M'hamed Rebah

ACCORD DE DÉFENSE ALGÉRO-TUNISIEN

Le Makhzen, mauvais donneur de leçons

Le président de la Tunisie, Kais Saïed dément les rumeurs visant l'accord de défense signé entre l'Algérie et la Tunisie à Alger le 7 octobre 2025. Le Makhzen qui a fait de la mise sous ses bottes du peuple marocain et de la haine de l'Algérie sa raison d'être ne rate aucune occasion pour tenter de déstabiliser.

Pour cette fois, il a enfourché le cheval de la défense de la Tunisie un argument pour tenter de nuire à l'Algérie. Trop facile pour le Makhzen et la famille, qui sont empêtrés dans une foule de problèmes pour trouver une échappatoire pour faire oublier à leurs sujets qu'ils les ont mis sous tutelle et sous protectorat depuis la création du royaume. Et il faut savoir qu'avec le Maroc, il existe des situations qui poussent à l'hilarité. Le Makhzen et ses relais ont dénoncé un accord de défense entre l'Algérie et la Tunisie. Rien que ça, un royaume ouvert aux bases de l'Otan, des GI'S et de Tsalhal qui trouve anormal que l'Algérie et la Tunisie concluent un accord de défense, c'est à se tordre les zygomatiques.

Le président tunisien a démenti jeudi les sur l'accord de défense entre l'Algérie et son pays en accusant des pages de l'opposition tunisienne d'être à l'origine d'une campagne mensongère qui relaie des faits qui n'existent pas. Lors de la réception de la cheffe du gouvernement Sarra Zaâfrani Zenzri au palais de Carthage, il a réagi à la publication sur les réseaux sociaux et des plateformes médiatiques tunisiennes basées à l'étranger de documents sur l'accord militaire entre la Tunisie et l'Algérie dont il a démenti l'authenticité.

Il a affirmé dans ce contexte que le pays ne peut être gouverné par des publications via le cyberspace ou encore à travers des documents fictifs et montés de toutes pièces », indique un communiqué de la présidence de la République tunisienne. Khaled Souhi, le ministre de la Défense tunisien avait pourtant que cet accord datait de 2001 et qu'il a été actualisé en 2025 pour élargir la coopération à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ainsi que la sécurisation des frontières. Il a précisé dans ce contexte que la coopération militaire entre l'Algérie et la Tunisie est un choix stratégique, essentiel pour la sécurité et la stabilité de l'ensemble de la région.

Il faut savoir que les tensions que connaît la région d'Afrique du nord et du Sahel impose aussi bien à l'Algérie que la Tunisie une coopération sur le plan militaire et de défense. La Tunisie est adossée à la Libye qui constitue un foyer de tension et un potentiel danger pour sa sécurité et sa souveraineté. Elle constitue également une voie qui pourrait permettre le passage d'armes et de terroristes vers la région du Sahel. Ce sont également les mêmes risques qu'encoure l'Algérie qui est également cernée par des zones de tensions. La coopération, militaire entre les deux pays est une nécessité vitale et ce n'est pas le Maroc qui viendra nous dicter notre façon de concevoir notre stratégie de défense nationale et même régionale. Le Maroc qui est né d'une volonté coloniale qui l'avait gardé comme protectorat pendant plus d'un siècle, ne peut pas dicter à la Tunisie voisine sa stratégie de défense et

elle est libre de la concevoir dans une vision régionale qui pourrait englober ses voisins dont l'Algérie avec laquelle elle a partagé une histoire de fraternité avec le peuple algérien consolidée par le sang des deux peuples qui a coulé à Sakiet Sidi Youssef et dans d'autres régions du pays.

Le Maroc qui est aujourd'hui un espace ouvert à toutes les armées coloniales est devenu un jardin secret de l'armée génocidaire Tsalhal ne peut pas donner de leçons. Il doit avant tout balayer devant sa porte. Et si par nécessité sécuritaire l'armée algérienne ou tunisienne venaient à opérer ensemble pour sécuriser des frontières communes ou anéantir un risque potentiel cela ne regarde en aucun cas le Makhzen. C'est une question de souveraineté entre deux pays indépendants et deux peuples frères. La sécurité de l'Algérie ou de la Tunisie est une affaire entre deux peuples frères qui ont choisi depuis des siècles de vivre en parfaite harmonie. Le Maroc a choisi sa voie, celle des colonialistes et des génocidaires et l'Algérie et la Tunisie ont choisi celle de la coopération régionale, une recommandation des différents sommets de l'Union africaine qui a exhorté les pays membres de favoriser la coopération entre pays africaines pour faire face aux menaces terroristes et de criminalité transfrontalière à l'effet d'éviter les ingérences étrangères porteuses de malheurs pour les peuples du continent. Le Maroc doit fermer son clapet étant un mauvais exemple. Ni l'Algérie et ni encore moins la Tunisie n'ont à recevoir de leçons de sa part.

Slimane B.

CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES À LA CNUCC

La HATPLC clôture sa participation à Doha

La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), a clôturé sa participation aux travaux de la Conférence des États parties à la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC), tenue à Doha (Qatar), a indiqué, hier, un communiqué de l'Autorité. En effet, la délégation de la HATPLC a achevé, vendredi dernier, sa participation aux travaux de la Conférence, après une « présence active et une participation qualitative » au sein de la délégation algérienne officielle, reflétant ainsi « l'engagement de l'Algérie à renforcer la transparence et à consacrer les principes d'intégrité aux niveaux national et international », a précisé le texte.

Dans le cadre de cet événement, la présidente de la HATPLC, Mme Salima Mousserati, a reçu une délégation de la Commission palestinienne de lutte contre la corruption (PACC), conduite par M. Raed Radwan, lors d'une rencontre consacrée à l'examen des moyens de « renforcer la coopération entre les deux parties à l'avenir, notamment dans le domaine de l'éducation des jeunes générations aux valeurs d'intégrité et de transparence, ainsi qu'à l'ancrage des principes de citoyenneté et du comportement éthique ». À cette occasion, Mme Mousserati a exposé la stratégie de l'Autorité et ses principaux objectifs, notamment ceux relatifs au « renforcement de la prévention de la corruption, à la promotion de la transparence et à l'adoption d'approches éducatives et de sensibilisation comme choix stratégique pour asseoir et ancrer la culture de l'intégrité à long terme ». Dans ce sens, l'Autorité a organisé une activité parallèle au cours de laquelle Mme Mousserati a présenté un exposé sur « l'expérience algérienne en matière de promotion de l'intégrité et de renforcement des mécanismes d'évaluation et de gouvernance », outre la présentation d'un exposé détaillé sur l'Indice de performance d'intégrité (IPI) « Nazaha », qualifié « d'outil stratégique et de moyen méthodologique et scientifique d'évaluation des efforts déployés en matière de transparence et de prévention de la corruption, à même de contribuer à l'amélioration de la performance publique, au renforcement de la confiance dans le service public et à l'ancrage de la culture de l'intégrité en tant que choix institutionnel durable ». Cette activité a connu « une participation large et remarquable de nombreuses délégations présentes », reflétant ainsi « l'intérêt croissant pour le partage des expériences réussies et l'échange d'expertises, notamment en ce qui concerne les outils innovants d'évaluation de la performance et la promotion des principes de transparence et de reddition de comptes », a conclu le communiqué.

L. Zeggane

AVEC 320 TRAVERSÉES AU PROGRAMME

L'ENTMV renforce son offre estivale

Dans le cadre des mesures de préparation pour la saison estivale 2025 et après une forte demande enregistrée, l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a programmé 320 traversées maritimes durant cette période, a indiqué le Directeur général de l'entreprise, Sofiane Boudaran.

S'exprimant lors de la cérémonie de réception du navire grec «EL. VENIZELOS», affrété par l'entreprise pour renforcer la flotte maritime durant la saison estivale, M. Boudaran a précisé que « le programme de cette saison avait été élaboré en adéquation avec les besoins des clients, sur la base des résultats des études menées dans ce domaine ». En effet, le programme estival de l'entreprise prévoit « 200 traversées entre l'Algérie et la France, reliant les ports d'Annaba, Skikda, Béjaïa, Alger et Oran à ceux de Marseille et de Sète, ainsi que 120 traversées entre l'Algérie et l'Espagne, reliant les ports d'Alger et d'Oran à celui d'Alicante », a-t-il ajouté. Soulignant que, « le programme sera mis en œuvre à travers quatre navires, y compris le navire grec affrété, avec la mise en place de dispositions spéciales pour améliorer la qualité des prestations, faciliter les procédures d'accueil et les opérations d'embarquement, en coordination avec les autorités concernées ».

DES TARIFS « INCITATIFS ET COMPÉTITIFS » À CETTE OCCASION :

Par ailleurs, l'entreprise a fixé des tarifs « incitatifs et compétitifs », notamment à travers des offres promotionnelles spéciales pour encourager les membres de la communauté algérienne à l'étranger à passer leurs vacances en famille en Algérie, à l'instar des offres «El Bahia», «El Amal» et «El Hana», a-t-il fait savoir. À noter que, la cérémonie de réception du navire affrété a été présidée par le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud,



en présence du secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, du DG de l'ENTMV, M. Sofiane Boudaran et du directeur général de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL), Abdelhamid Boulaam. À cette occasion, M. Sayoud a indiqué que «le ministère des Transports a mobilisé tous les moyens logistiques et humains en vue d'assurer les meilleures prestations, et refléter ainsi la véritable image d'un pays qui accueille ses enfants avec fierté et honneur». Saluant l'esprit de coordination et de complémentarité entre les différents acteurs sur le terrain, le ministre a précisé que « les efforts déployés ne se limitent pas à l'aspect relatif aux prestations, mais englobent également l'amélioration de l'infrastructure, le renforcement des capacités de la flotte et la modernisation des mécanismes de travail, de manière à consacrer le concept du service public aux standards modernes et efficaces ». De son côté, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger a salué « les efforts consentis par les différents secteurs concernés, particulièrement le secteur des transports qui œuvre à améliorer la qualité de la performance en

vue de consolider les liens entre les membres de la communauté à l'étranger et le pays d'origine durant cette saison ».

DES MESURES POUR FLUIDIFIER LES TRAVERSÉES

Le DG de l'EPAL a, quant à lui, mis en lumière «une série de mesures prises par les services portuaires pour garantir une traversée fluide, à l'instar de la mise en place d'un couloir vert destiné aux familles, l'affectation d'une équipe d'agents de sécurité pour orienter les voyageurs, la mise à disposition d'une équipe de maintenance active 24h/24 et 7j/7 pour la prise en charge en temps réel de la réparation des équipements et des installations nécessaires aux voyageurs, ainsi que l'ouverture de points de vente au niveau de la gare maritime afin de répondre aux besoins des passagers». Pour rappel, «la gare maritime du port d'Alger accueille chaque année environ 350.000 voyageurs et quelque 180.000 véhicules», a indiqué M. Boulaam, soulignant que «ces chiffres sont appelés à augmenter avec l'entrée en service de plusieurs nouvelles compagnies de transport maritime de voyageurs durant cette saison», a-t-il conclu.

L. Zeggane

SÉCURITÉ PUBLIQUE

La Gendarmerie nationale tord le cou aux bandes de quartiers

Des unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) d'Aïn Defla, en coordination avec les services de la sûreté de wilaya, ont mené des descentes ayant ciblé les foyers de criminalité et des points suspects exploités par des trafiquants de drogue et des bandes de quartiers, a indiqué un communiqué des mêmes services. Dans le cadre des efforts conjoints visant à renforcer la sécurité publique à travers le territoire de la wilaya d'Aïn Defla, les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Aïn Defla, en coordination avec les services de la sûreté de wilaya, ont mené une descente à travers les communes de Djendel et de Khemis Miliana, ciblant les foyers de criminalité et des points suspects exploités par des trafiquants de drogue et comprimés psychotropes, et des bandes de quartiers,

notamment aux abords des universités et des établissements éducatifs. Selon le document. Des individus recherchés faisant l'objet de mandats d'arrêt émis par la justice, ont été ciblés et pris en filature dans le cadre de cette opération axée également sur le contrôle des véhicules de transport collectif et des motocycles enfreignant les règles de sécurité routière.

Pour la réussite de cette action, «d'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés, comprenant des unités de la GN et de la Sûreté nationale, appuyées par la brigade territoriale de la sécurité routière de la Gendarmerie nationale d'Aïn Defla, la brigade de recherches, les équipes de sécurité et d'investigation, ainsi que des unités cynotechniques toutes spéciali-

tés confondues », a ajouté la même source. Ces descentes «se poursuivront à travers l'ensemble de la wilaya, en vue d'assécher les sources de criminalité, de renforcer la sécurité publique et routière et de garantir un environnement sûr et stable pour le citoyen», a conclu le communiqué.

L. Z.

CONCOURS INTERNATIONAUX DE MÉMORISATION DU SAINT CORAN

Les élèves lauréats distingués

Les travaux de la 9e session de qualification des candidats devant participer aux concours internationaux de mémorisation du Saint Coran ont pris fin à Dar el Imam à El Mohammadia (Alger), a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. selon la même source, «chargé par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, le secrétaire général du ministère, M. Redouane Maache, a présidé la cérémonie de clôture de la 9e session de qualification des candidats devant participer aux concours internationaux, et du stage national de sélection du représentant de l'Algérie au Concours international d'Algérie du Saint Coran pour l'année 1447H/2026». À cette occasion, les élèves lauréats ont été distingués, ainsi que la commission chargée de l'encadrement de la session, outre l'annonce de la sélection du récitant Abdelwadoud Bensedira pour représenter l'Algérie à la 21e édition du Concours international du prix d'Algérie du Saint Coran, a conclu le communiqué.

L. Z.

SOUSCRIPTION DE LA DÉCLARATION MENSUELLE G50

Les recettes des impôts ouvertes exceptionnellement

Les recettes des impôts ont été exceptionnellement ouvertes, hier, au profit des contribuables concernés par la souscription de la déclaration mensuelle G50 du mois de novembre 2025 et le paiement des droits y afférents, a indiqué la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué. La Direction a précisé que «les recettes des impôts relevant des centres des impôts ainsi que les recettes classiques ouvriront, à titre exceptionnel, le samedi 20 décembre, de 08h30 à 16h00, afin de permettre aux contribuables de régulariser leurs obligations déclaratives et de paiement dans les meilleures conditions».

DERNIER DÉLAI AUJOURD'HUI

La Direction générale des impôts a, par ailleurs, indiqué que le dernier délai de souscription de la déclaration mensuelle relative au mois de novembre 2025 est fixé au dimanche 21 décembre 2025 (aujourd'hui NDLR). Dans ce cadre, la DGI a renouvelé le rappel selon lequel les contribuables relevant des services fiscaux dotés du système d'information de la Direction générale des impôts (Jibaya' tic), et disposant de comptes d'accès à l'espace de déclaration et de télépaiement, peuvent effectuer leurs déclarations et paiements par voie électronique, 24h/24, tous les jours de la semaine, jusqu'à minuit du dimanche 21 décembre 2025. La Direction a également invité les contribuables n'ayant pas encore obtenu leurs comptes d'accès à l'espace de déclaration et de télépaiement à se rapprocher, dans les plus brefs délais, des services fiscaux dont ils relèvent, au niveau des centres des impôts ou des inspections des impôts, afin de les obtenir.

Ania N.

COUP D'ENVOI AUJOURD'HUI DU FORUM NATIONAL DES CELLULES D'ÉCOUTE ET DE PRÉVENTION

La santé mentale et physique des jeunes en débat

Le ministère de la Jeunesse a annoncé le lancement aujourd'hui dans la wilaya de Mila des activités du Forum national des cellules d'écoute et de prévention de la santé des jeunes, qui se poursuivent jusqu'à mercredi 24 décembre, sous le slogan « Pour une jeunesse moderne et efficace ». Selon le même communiqué, ce forum national vise à mettre en lumière des axes essentiels touchant à la santé mentale et physique des jeunes, à travers; «le développement des mécanismes d'écoute : en modernisant les méthodes de communication avec les jeunes et en leur offrant l'accompagnement psychologique nécessaire. La prévention sanitaire : en élaborant des stratégies proactives pour protéger les jeunes des divers fléaux sociaux et risques sanitaires. La numérisation et la modernisation : en intégrant les moyens modernes dans le travail des cellules d'écoute pour assurer une réponse plus rapide et plus efficace aux besoins des jeunes». Le forum sera également l'occasion de proposer de grandes opérations nationales d'écoute et de prévention et d'élaborer un projet de création d'un réseau national de coordination entre les différents secteurs pour le suivi et la détermination des priorités, a ajouté la même source. Le forum verra la participation d'une élite de cadres et de psychologues spécialisés de différentes wilayas du pays, pour échanger les expériences et les pratiques réussies, afin de garantir l'amélioration de la qualité des services offerts au sein des institutions de jeunesse et de concrétiser la politique du secteur visant à construire une génération consciente, saine et entreprenante, conclut le même communiqué.

A. N.

TIRS À BALLES RÉELLES,
ARRESTATIONS ET RAIDS
NOCTURNES

Nouvelle vague d'incursions sionistes en Cisjordanie

Une nouvelle escalade sécuritaire a marqué la Cisjordanie occupée à l'aube de ce samedi, alors que les forces d'occupation israéliennes ont mené une vaste série d'incursions simultanées dans plusieurs localités palestiniennes, accompagnées de tirs à balles réelles, d'arrestations arbitraires et de saccages de domiciles. À Qarawat Bani Zeid, au nord-ouest de Ramallah, un jeune Palestinien a été grièvement blessé à la tête par des balles réelles lors de l'irruption des forces d'occupation dans la localité. Son état de santé est jugé critique, selon des sources locales, tandis qu'il a été transféré en urgence à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires. À l'ouest de Salfit, la localité d'Al-Zawiya a été le théâtre de perquisitions violentes. Plusieurs maisons ont été prises d'assaut, leurs contenus volontairement saccagés, tandis que des portes et les vitres d'un véhicule ont été brisées. Les forces d'occupation ont procédé à l'arrestation de Mohammed Shaqir, fils du président de la municipalité d'Al-Zawiya, après avoir envahi le domicile familial, illustrant une fois de plus le ciblage des figures locales et institutionnelles palestiniennes. Au cours de la même opération, le citoyen Iyad Abdel Halim a été violemment agressé par les soldats, nécessitant son transfert vers un centre médical spécialisé pour y recevoir des soins. Dans le sud de la Cisjordanie, les forces d'occupation ont multiplié les incursions. À Al-Karmel, à l'est de Yatta, l'ancien prisonnier Montasser Abu Aram a été arrêté après une perquisition de son domicile, tandis que la localité de Tarqumiya, à l'ouest d'El-Khalil, a connu des tirs à balles réelles, semant la peur parmi les habitants. La ville d'Ariha a également été prise pour cible par une incursion à l'aube, sans que des arrestations ne soient officiellement signalées. Ces opérations s'inscrivent dans un contexte de raids quasi quotidiens en Cisjordanie occupée, où les forces d'occupation israéliennes multiplient les perquisitions, les arrestations et les démonstrations de force armée, provoquant régulièrement des affrontements avec les citoyens palestiniens. Cette stratégie sécuritaire, dénoncée par de nombreuses organisations de défense des droits humains, contribue à une détérioration continue de la situation humanitaire et sécuritaire dans les territoires occupés, dans un climat marqué par l'impunité et la banalisation de la violence contre les civils. Le terrain, lui, continue de témoigner d'une réalité faite de peur, de blessures et d'arrestations, alors que la Cisjordanie demeure sous la pression constante des incursions militaires et des politiques de répression systématique.

M. S.

VIOLATION DU CESSEZ-LE-FEU

Ghaza sous le feu, la pluie et le froid

Malgré l'accord de cessez-le-feu en vigueur, l'armée d'occupation israélienne poursuit ses violations répétées dans la bande de Ghaza, marquée ces derniers jours par une reprise des bombardements, des tirs d'artillerie et des attaques aériennes.

Sur le terrain, la population civile, déjà éprouvée par des mois de guerre, fait face à une situation humanitaire de plus en plus catastrophique, aggravée par les intempéries hivernales, les destructions d'infrastructures et les restrictions persistantes imposées à l'aide humanitaire.

Selon des sources locales, les zones situées à l'est de la ville de Ghaza ont été la cible de pilonnages intensifs, incluant des bombardements de bâtiments, des tirs d'artillerie lourde et des rafales continues d'hélicoptères de combat israéliens. Au sud de l'enclave, la ville de Khan Younès a également été visée par des tirs nourris provenant de véhicules militaires de l'occupation, semant la panique parmi les habitants. Dans la nuit de vendredi à samedi, au moins six Palestiniens ont été tués à la suite d'un bombardement d'artillerie israélien visant un centre de formation relevant du ministère de l'Éducation, dans le quartier d'al-Tuffah, à l'est de la ville de Ghaza. Le bâtiment servait d'abri à des dizaines de familles déplacées ayant fui les combats. Des témoins ont rapporté que l'artillerie a frappé le site à plusieurs reprises, provoquant des pertes humaines et des dégâts considérables. Les forces d'occupation ont en outre empêché les ambulances et les équipes de secours d'accéder rapidement au lieu du bombardement, retardant l'évacuation des blessés et la prise en charge des victimes. Parallèlement aux attaques militaires, la bande de Ghaza fait face à une crise humanitaire aiguë, exacerbée par les conditions climatiques extrêmes. Médecins sans frontières (MSF) a lancé une alerte alarmante concer-



nant la situation des enfants, avertissant que plusieurs d'entre eux meurent de froid dans un contexte de pénurie d'abris adéquats, de chauffage et de soins de base. Dans un communiqué, l'organisation a révélé le décès d'un nourrisson âgé de seulement 29 jours à l'hôpital Nasser, dans le sud de Ghaza, deux heures après son admission dans le service pédiatrique soutenu par MSF. Malgré les tentatives de réanimation, l'enfant n'a pas survécu à une chute brutale de sa température corporelle. MSF a souligné que « le rude hiver, combiné à des conditions de vie déjà dramatiques, accroît considérablement les risques sanitaires », précisant que ses équipes continuent d'enregistrer des taux élevés d'infections respiratoires. Ces pathologies devraient encore augmenter au cours de l'hiver, représentant une menace grave, en particulier pour les enfants de moins de cinq ans. L'organisation a également mis en garde contre les conséquences des fortes pluies et des tempêtes, qui frappent des centaines de milliers de Palestiniens contraints de vivre dans des tentes précaires, souvent inondées et imprévisibles à toute protection contre le froid.

LES PLUIES PROVOquent L'EFFONDREMENT DE BÂTIMENTS

Les intempéries ont également provoqué l'effondrement de plusieurs bâtiments fragilisés

par les précédents bombardements israéliens. Samedi matin, deux immeubles endommagés dans la ville de Ghaza se sont écroulés sous l'effet d'un système de basse pression accompagné de fortes pluies. Les équipes de secours ont procédé à l'évacuation des habitants de la tour « Al-Awda 6 », un immeuble de sept étages situé dans le quartier de Tal al-Hawa, après l'apparition de fissures et l'effondrement partiel des quatre derniers niveaux. Aucun blessé n'a été signalé dans cet incident. Dans un autre quartier, à Al-Nasr, un bâtiment appartenant à une famille palestinienne s'est également effondré, sans faire de victimes. Depuis le début du mois, la bande de Ghaza a été le théâtre de l'effondrement de nombreuses habitations et structures résidentielles précédemment touchées par les frappes israéliennes. Les fortes pluies et les vents violents ont transformé ces bâtiments fragilisés en pièges mortels, causant la mort et des blessures à plusieurs Palestiniens.

AIDE BLOQUÉE, POPULATION AFFAMÉE

Sur le plan alimentaire, la situation demeure tout aussi critique. Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a averti que 1,6 million de personnes dans la bande de Ghaza continuent de souffrir d'une insécurité alimentaire sévère. Il a indiqué que le dernier rapport du Cadre intégré

de classification de la sécurité alimentaire (IPC) met en évidence la fragilité des maigres progrès enregistrés depuis le début du cessez-le-feu en octobre dernier. M. Lazzarini a insisté sur la nécessité urgente de garantir un accès massif et sans entrave aux approvisionnements humanitaires, soulignant que l'UNRWA dispose de colis alimentaires suffisants pour 1,1 million de personnes ainsi que de stocks de farine capables de couvrir les besoins de l'ensemble de la population de Ghaza, actuellement bloqués dans l'attente d'une autorisation d'entrée.

Amnesty accuse le blocus d'aggraver les inondations

De son côté, Amnesty International a affirmé que les décès survenus à la suite des récentes inondations dans la bande de Ghaza auraient pu être entièrement évités. Dans un communiqué, l'organisation a estimé que ces pertes humaines ne peuvent être attribuées uniquement aux conditions météorologiques défavorables. Elle a dénoncé les restrictions israéliennes persistantes imposées à l'entrée de fournitures essentielles destinées à la réparation des infrastructures de base, estimant que l'impact destructeur des pluies a été largement aggravé par ces politiques. Amnesty International a rappelé que les avertissements concernant les risques étaient clairs et répétés, soulignant que les événements récents ne constituent pas une catastrophe naturelle imprévisible, mais bien une tragédie évitable. Selon l'organisation, les images de tentes submergées, de maisons effondrées et de familles livrées aux intempéries ne peuvent être dissociées du contexte politique et humanitaire imposé à l'enclave, notamment le blocus prolongé qui empêche l'acheminement de matériaux de reconstruction et d'abris adaptés. L'organisation de défense des droits humains a enfin appelé à la levée immédiate du blocus de Ghaza et à l'ouverture sans restriction des points de passage pour permettre l'entrée de biens essentiels, de matériaux de réparation et de l'aide humanitaire. Une mesure indispensable, selon Amnesty, pour prévenir de nouvelles pertes humaines et enrayer l'aggravation d'une crise humanitaire qui continue de se déployer sous les yeux de la communauté internationale.

M. Seghilani

KHAN YOUNÈS

La Défense civile à la recherche de dizaines de corps sous les décombres

Les équipes de la Défense civile palestinienne ont lancé, samedi matin, une vaste opération de recherche dans la ville de Khan Younès, au sud de la bande de Ghaza, afin de retrouver les corps de 55 personnes portées disparues sous les ruines de leurs maisons détruites par l'agression israélienne en cours. Cette opération intervient dans un contexte humanitaire dramatique, marqué par l'ampleur des destructions et l'incapacité persistante à accéder à de nombreuses zones sinistrées.

Les recherches concernent les décombres de treize habitations entièrement détruites à Khan Younès. Les équipes de secours, lourdement éprouvées par des mois d'interventions dans des conditions extrêmes, poursuivent leur travail malgré le

manque de matériel spécialisé et les risques constants liés à l'instabilité des bâtiments effondrés. Dans la ville de Ghaza, une autre opération similaire a permis, avec l'appui d'institutions internationales, de retrouver les corps de membres d'une famille palestinienne ensevelis sous leur maison dans le quartier d'Al-Rimal. Ces interventions, menées dans l'urgence et la dignité, témoignent de l'ampleur humaine de la catastrophe qui frappe l'enclave palestinienne depuis près de deux ans. Les chiffres avancés par les agences locales et les autorités palestiniennes donnent la mesure du désastre. D'après Safa, plus de neuf mille victimes se trouveraient encore sous les décombres des habitations détruites à travers la bande de Ghaza. Ce

bilan provisoire illustre l'ampleur de la guerre menée par l'entité sioniste contre la population civile, une guerre qualifiée par de nombreuses organisations de défense des droits humains de campagne de destruction systématique. Au-delà des pertes humaines, ces opérations de recherche révèlent une autre dimension de la tragédie : l'impossibilité, pour des milliers de familles, de faire leur deuil. Faute de moyens, de cessez-le-feu durable et d'accès sécurisé aux zones bombardées, de nombreuses victimes demeurent ensevelies, privées de toute reconnaissance officielle et de rites funéraires élémentaires. Les équipes de la Défense civile appellent une nouvelle fois la communauté internationale à assumer ses responsabilités, en facili-

tant l'entrée de matériel de secours, en protégeant les travailleurs humanitaires et en mettant fin aux attaques visant les zones résidentielles. Elles soulignent que chaque jour de retard dans les opérations de recherche augmente le nombre de disparus et prolonge la souffrance des survivants. Alors que Ghaza continue de payer un tribut humain d'une ampleur sans précédent, ces opérations de récupération des corps rappellent une réalité implacable : derrière les statistiques, ce sont des vies, des familles et des quartiers entiers qui ont été anéantis, dans un silence international de plus en plus dénoncé par les organisations humanitaires et les voix solidaires à travers le monde.

M. S.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN AFRIQUE DE L'OUEST

Les A3+ au CSNU appellent à renforcer la coordination régionale

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) a souligné, jeudi soir, l'importance de renforcer la coordination régionale dans la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel, et soutenir les mécanismes régionaux pour faire face à ce phénomène transfrontalier qui compromet la sécurité et la stabilité dans la région.

"évolution récente de la situation en Guinée-Bissau et au Bénin montrent que la situation dans la région reste fragile et nécessite un soutien renouvelé aux mécanismes régionaux notamment la Cedeao (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest)", a déclaré le représentant permanent de la Sierra Leone auprès de l'ONU, Michael Imran Kanu, qui s'exprimait au nom du groupe A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone+Guyana), lors d'une session du Conseil de sécurité consacrée à la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Selon le Groupe, "l'insécurité dans le centre du Sahel continue d'avoir des effets tâches d'huile dans les Etats côtiers. Cela représente une menace persistante pour les pays de la région et au-delà, vu que le terrorisme est par nature transfrontalier, et dès lors il n'y a pas d'alternative à une coordination régionale élargie et efficace". Les A3+, notent avec regret, que la situation sécuritaire et poli-



tique en Afrique de l'Ouest "reste particulièrement compliquée, les groupes terroristes notamment Boko Haram et la branche de l'organisation terroriste autoproclamée Daech en Afrique de l'Ouest (ISWAP) ayant intensifié leurs attaques, élargi leur portée géographique et altéré les services essentiels, les activités économiques et l'accès humanitaire notamment en employant de manière accrue des armements sophistiqués". A cet égard, le groupe A3+ "relève l'importance capitale d'échanges continus avec les pays de la région pour garantir des ripostes coordonnées contre l'insécurité dans toute la région", marquée notamment par la multiplication des attaques terroristes, les changements de gouvernement inconstitutionnels ou encore les enlèvements contre le paiement de rançons. Et d'in-

sister dans ce même contexte: "la coopération transfrontière, le partage d'informations et de renseignements ainsi que la surveillance conjointe des frontières doivent être renforcées et pérennisées". A cet effet, les A3+ "appellent à déployer davantage d'efforts afin de consolider les mécanismes existants, renforcer les partenariats et rétablir la confiance là où elle a été mise à l'épreuve". Le Groupe appelle aussi à "renforcer les mécanismes continentaux notamment le Mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL) et le Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme (CUACT)" et "souligne l'importance du partage d'expériences entre les pays africains qui font face au terrorisme". Concernant la lutte contre le financement du terrorisme, le groupe A3+ s'est dit "vivement préoccupé par la

sophistication et la brutalité croissante des attentats terroristes avec notamment le ciblage de convois de carburants au Mali, les attaques de masse au Nigeria, une escalade de la violence dans les zones frontalières, l'élargissement des réseaux criminels, le trafic de stupéfiants, les enlèvements contre rançons...". Tout cela, poursuit-il, "appelle à une action conjointe plus cohérente et plus robuste". Par ailleurs, le groupe A3+ "se félicite des progrès réalisés dans de nombreux contextes nationaux avec notamment la tenue, couronnée de succès, d'élections pacifiques en Côte d'Ivoire, et l'organisation d'un référendum en Guinée, alors que le pays poursuit son processus de transition politique". Le Groupe relève aussi "quelques résultats positifs avec notamment des transitions pacifiques, des médiations couronnées de succès", estimant que ces acquis "démontrent que la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest est réalisable". Précisant qu'il s'agit de sa dernière déclaration dans sa configuration actuelle, le groupe A3+ réaffirme n'"avoir ménagé aucun effort pour aider les pays de la région à faire face à tous ces défis et répondre à leurs préoccupations de manière efficace". "La situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel donne l'occasion au Conseil de sécurité, à la communauté internationale au sens plus large, de faire preuve d'un engagement commun pour faire avancer le développement socio-économique et garantir la stabilité et la sécurité" dans la région, a-t-il souligné.

R. I.

ELLE VISE UN MILLION DE BENEFICIAIRES A L'ECHELLE NATIONALE
La Côte d'Ivoire relance la Carte Jeune

Le gouvernement ivoirien a officiellement relancé mercredi à Abidjan la Carte Jeune améliorée, visant à renforcer le pouvoir d'achat des jeunes et à favoriser leur inclusion économique et sociale. Destinée principalement aux citoyens âgés de 15 à 40 ans, cette carte constitue une mesure importante du programme national de soutien à la jeunesse. Lors de la cérémonie de lancement, Mamadou Touré, ministre ivoirien de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, a indiqué que ce projet s'inscrivait dans le cadre du Programme Jeunesse 2023-2025. Il fait suite à une phase pilote menée entre avril et décembre 2025, ayant impliqué 5.000 jeunes et près d'une centaine d'entreprises partenaires à travers le pays, et dont les résultats ont été jugés satisfaisants. Gratuite et entièrement dématérialisée, la Carte Jeune permet à ses bénéficiaires d'accéder à des tarifs préférentiels et à des avantages exclusifs dans plusieurs domaines essentiels, tels que la santé, les transports, l'éducation, la culture et les loisirs, les télécommunications ainsi que les services numériques. Le déploiement du dispositif s'effectuera progressivement : une première phase ciblera 200.000 jeunes, avec une ambition à terme d'étendre la couverture à un million de bénéficiaires sur l'ensemble du territoire national. M. Touré a rappelé que la Carte Jeune avait été introduite pour la première fois en Côte d'Ivoire en 1991, et que sa relance avait été approuvée par le président de la République et complètement modernisée. Il a remercié les partenaires de différents secteurs pour leur soutien et annoncé la création d'un comité de suivi dédié pour garantir la mise en œuvre effective de cette politique. Selon les informations du gouvernement, les 200.000 premières cartes seront distribuées gratuitement, tandis que les demandes ultérieures seront soumises à des frais de traitement de 2.500 francs CFA (environ 4,5 dollars) afin de couvrir les coûts techniques et opérationnels, sans recherche de profit par l'Etat. La Carte Jeune sera d'abord déployée dans les grandes villes et les villes universitaires avant d'être étendue à l'ensemble du territoire national.

R. I.

CAP-VERT

Les réserves de change dépassent pour la première fois le milliard d'euros

Le Cap-Vert a franchi, pour la première fois, le seuil du milliard d'euros de réserves de change nettes, un niveau jugé confortable pour garantir la stabilité de la monnaie nationale face à l'euro, a annoncé jeudi la Banque du Cap-Vert (BCV). Au 11 décembre, les réserves de change nettes s'élevaient à 1.019,8 millions d'euros, un niveau jugé confortable et adéquat pour le maintien du régime de change fixe, a indiqué la BCV dans un communiqué. Selon la même source, les réserves de change officielles comprennent des actifs extérieurs tels que les devises étrangères (euros, dollars, yens), les titres de créance d'autres pays, ainsi que d'autres actifs liquides, constituant une forme d'épargne pour le pays. Ces ressources, a expliqué la banque centrale, sont utilisées dans le cadre de la mise en œuvre de la politique monétaire et de change, garantissant ainsi la capacité du pays à honorer ses engagements financiers à l'étranger et à maintenir la confiance dans le système financier national. La progression historique des réserves de change nettes résulte de la combinaison de plusieurs facteurs, notamment la politique monétaire, la dynamique du secteur touristique, l'augmentation des investissements directs étrangers (IDE) et les transferts de fonds de la diaspora, a ajouté la même source.

R. I.

RD CONGO

Le mandat de la MONUSCO renouvelée pour une année

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté vendredi à l'unanimité une résolution visant à renouveler pour un an le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), soit jusqu'au 20 décembre 2026. La résolution 2808 maintient le plafond autorisé de 11.500 militaires, 600 observateurs militaires et officiers d'état-major, 443 policiers et 1.270 membres des unités de police constitués pour cette mission. Elle maintient également ses trois priorités clés : protection des civils, soutien au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration, ainsi qu'aide à la réforme du secteur de la sécurité. La résolution condamne fermement l'offensive en cours du groupe armé M23 dans la province du Sud-Kivu, l'exhorté à cesser immédiatement ses opérations offensives et à les inverser. Elle condamne fermement tous les groupes armés opérant en RDC, leurs violations du droit international humanitaire et d'autres lois internationales applicables, ainsi que leurs atteintes aux droits de l'Homme. Elle exige par ailleurs que tous les groupes armés et leurs réseaux de soutien cessent immédiatement toute forme de violence et autres activités déstabilisatrices. Enfin,

la résolution exige que tous les membres des groupes armés se dissolvent immédiatement et définitivement, déposent leurs armes, renoncent à la violence, met-

tent fin et préviennent les violations et les abus commis à l'encontre des enfants et libèrent les enfants de leurs rangs.

R. I.

POUR LA RELANCE ECONOMIQUE

Le FMI décaisse 385 millions de dollars pour le Ghana

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le cinquième examen des réformes du Ghana, ouvrant la voie au déboursement immédiat de 385 millions de dollars pour dynamiser la relance économique du pays, selon un communiqué de presse du FMI. Ce nouveau décaissement s'inscrit dans le cadre d'un accord de 3 milliards de dollars entre le FMI et le pays ouest-africain pour soutenir ses réformes économiques, qui ont débuté en mai 2023. "Les performances du Ghana dans le cadre de son programme de réformes soutenu par la facilité élargie de crédit sont satisfaisantes dans l'ensemble. Les autorités se sont fermement appropriées le programme en mettant en œuvre des actions correctives ambitieuses de façon décisive après les dérapages politiques de 2024", explique le communiqué. Le FMI a exhorté le gouvernement ghanéen à poursuivre des efforts de réforme qui sont essentiels pour main-

tenir la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette, tout en remédiant aux vulnérabilités structurelles de longue date. L'inflation globale du Ghana, qui a atteint le niveau record de 54,1% en décembre 2022, a baissé à hauteur de 6,3% en novembre 2025, tandis que l'économie a connu une croissance de 5,5% au troisième trimestre. La banque centrale a réduit son taux de prêt de référence à 18% lors de sa dernière réunion en novembre.

R. I.

JIJEL. LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXTENSION DU PORT DE DJEN-DJEN

Thème d'une journée d'étude

"Le port de Djen-Djen, un pôle prometteur pour le développement économique, réalités et perspectives" a constitué, jeudi dernier à la salle de conférences de la cité administrative de Jijel, le thème d'une journée d'étude dédiée aux projets futurs visant à développer cette infrastructure portuaire et à renforcer son rôle de locomotive du développement économique.

Le président-directeur général du port de Djen-Djen, Walid Boukous, a indiqué à l'APS, en marge des travaux, qu' "un plan important de développement du port a été élaboré à travers des programmes d'investissement prometteurs pour son expansion et pour en faire un pôle stratégique pour les différentes activités portuaires et un pilier important du développement économique du pays". Il a également souligné que lors de cette rencontre organisée en coordination avec les services de la wilaya de Jijel, en présence de représentants de nombreux secteurs liés à cette infrastructure portuaire, les principales réalisations et les programmes futurs devant être mis en



œuvre pour en faire une "véritable force" en phase avec les évolutions économiques que connaît le pays ont été présentés. De son côté, le wali de Jijel, Ahmed Meguelliati, a indiqué que cette rencontre vise à "mettre en lumière le rôle stratégique du port de Djen-Djen dans le soutien à la dynamique économique, et à débattre des perspectives de son développement et du renforcement de ses capacités logistiques, ce qui permettrait de promouvoir l'investissement, de créer des richesses et des emplois, et de soutenir un développement

économique durable à l'échelle locale et nationale". Le chef de l'exécutif local a ajouté que "les différents programmes devant être réalisés au port, au cours des prochaines années, lui permettront d'occuper une place centrale en tant que centre logistique régional apte à renforcer le commerce et à soutenir les exportations grâce à la réalisation du terminal à conteneurs de 1.500 m de long, pour une capacité de 2 millions de conteneurs/an, et la réalisation du terminal minéralier d'une capacité de traitement de 7 millions de

tonnes/an. Il a également évoqué, dans ce contexte, le projet d'extension du port sur une superficie de 350 hectares et la création d'une zone franche à caractère industriel et commercial sur une superficie estimée à 1.500 hectares. M. Meguelliati a souligné que les hautes autorités du pays s'emploient à hisser le port de Djen-Djen au rang de pilier important de l'économie nationale qui constituera une "porte vers les pays méditerranéens et du monde".

NÂAMA. COMMUNE D'AÏN SEFRA

Plusieurs projets de développement en cours de réalisation

Les travaux de réalisation de plusieurs projets de développement dans différents secteurs sont en cours à travers la commune d'Aïn Sefra (wilaya de Nâama), a-t-on appris, jeudi, auprès du chef de daïra éponyme, M. Naïoua Abdennasser. Il s'agit de 14 projets inscrits dans le cadre des programmes de développement local de l'année en cours, pour une enveloppe financière globale dépassant 274 millions de dinars algériens, affichant des taux d'avancement variables, a précisé le même responsable. Ces projets concernent la rénovation des canalisations d'eau potable et du réseau d'assainissement, la réalisation de 12 salles de classe d'extension dans les écoles primaires, un bureau de poste au quartier "19-Mars", ainsi que des travaux d'aménagement des routes et des trottoirs dans trois quartiers et la réalisation de trois terrains de proximité de football, a fait savoir le même responsable. Dans la

même collectivité locale, d'autres opérations de développement se poursuivent notamment la réalisation d'un lycée, de deux collèges et de trois écoles primaires, dont la réception est prévue pour la prochaine rentrée scolaire, ainsi qu'un ouvrage d'art au quartier "17-Octobre" pour une enveloppe budgétaire estimée à 140 millions de dinars, et de deux ponceaux pour l'évacuation des eaux pluviales à l'entrée de la ville et au quartier "El-Mouïlah". Par ailleurs, dans le secteur du logement, 750 unités de logements publics locatifs (LPL) sont en cours de réalisation et devront être réceptionnées à la fin du premier semestre de l'année prochaine, tandis que 300 autres logements de la même formule ont été récemment réceptionnés. Ce programme est actuellement en phase de distribution (étude des recours des listes des bénéficiaires), a ajouté M. Naïoua. Le programme des lotissements sociaux de la commune

d'Aïn Sefra comprend un total de 4.000 lots de terrain destinés à l'auto-construction, répartis sur 26 lotissements, dont 11 lotissements totalisant 1.994 lots entièrement viabilisés, actuellement en phase de remise des actes et des permis de construire, ainsi que la réalisation des logements par les bénéficiaires, indique-t-on. D'autre part, les travaux de deux opérations visant l'amélioration urbaine dans les quartiers "Colonel-Lotfi" et celui de "Armée de libération nationale" sont en voie d'achèvement, sachant que la direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya leur a consacré plus de 300 millions de dinars. Des opérations similaires seront également lancées "prochainement", portant sur l'aménagement d'un carrefour routier et de l'entrée nord de la ville, l'aménagement d'une aire de repos ainsi qu'une vaste opération de plantation d'arbres dans les quartiers d'Aïn Sefra.

CONSTANTINE. ANGEM

Ouverture de trois bureaux de liaison en milieu universitaire

Trois (3) bureaux de liaison (université – entreprise), relevant de l'antenne de Constantine de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), ont été ouverts au sein des universités (Constantine 1, 2 et 3), a appris l'APS jeudi auprès du directeur de cette antenne, Badreddine Boudjellal. L'ouverture de ces bureaux de liaison s'inscrit dans le cadre de la signature de conventions de partenariat entre l'ANGEM

et ces établissements d'enseignement supérieur, visant à se rapprocher des étudiants diplômés ou en fin de cursus universitaire, les aider dans leur démarche de recherche d'emploi et les familiarisant aux techniques d'accès au marché du travail via les dispositifs gérés par cette agence, a-t-il précisé. S'inscrivant aussi dans le cadre de l'ouverture de l'Université sur l'environnement économique et social, ces bureaux, a ajouté le

même responsable, ont pour objectif de présenter toutes les informations précises sur les services de l'ANGEM, promouvoir l'entrepreneuriat et la croissance des micro-entreprises et startups. M. Boudjellal a encore révélé que des équipes de cadres et conseillers, ont été mises en place pour assurer l'accompagnement et l'orientation des étudiants à travers ces bureaux de liaison, stimuler l'innovation chez les étudiants

et les encourager à s'engager dans la concrétisation des projets. Les services de l'antenne locale de l'ANGEM, avaient participé depuis le début de cette année, dans l'ensemble des manifestations dédiées à la sensibilisation et l'information sur les divers programmes de soutien, organisées par les universités Frères-Mentouri (Constantine1), Abdelhamid-Mehri (Constantine2) et Salah-Boubnider (Constantine1).

BLIDA. GESTION DES DÉCHETS

Prochaine introduction du tri sélectif dans les plans communaux

Le tri sélectif des déchets sera intégré, à l'avenir, dans les plans communaux de gestion des déchets de la wilaya de Blida, en vue de valoriser cette ressource et de préserver l'environnement, a-t-on appris, jeudi, du directeur local de l'environnement. Intervenant lors d'une journée d'information sur les "Nouvelles dispositions juridiques en matière de gestion des déchets pour la concrétisation de l'économie circulaire", M. Wahid Tchachi a indiqué que désormais tous les plans communaux qui seront élaborés, à l'avenir, vont inclure le tri sélectif des déchets, ce qui permettra de soutenir les budgets communaux par des ressources financières supplémentaires et de réduire le volume de déchets acheminés vers les décharges publiques. Il a ajouté que le plan de wilaya de gestion des déchets, dont l'élaboration sera supervisée par la Direction de l'environnement, comprendra également le tri sélectif, ainsi qu'un inventaire des volumes de déchets produits annuellement, qu'ils soient recyclables ou spécifiques présentant des risques pour l'environnement en cas d'élimination anarchique. A son tour, le directeur par intérim de l'Agence de wilaya de gestion du microcrédit, M. Abdelwahab Benallal, a présenté un exposé des différentes formes de soutien mises en place par l'Etat pour encourager l'économie verte, notamment l'octroi de crédits aux jeunes porteurs de projets dans le domaine de la collecte des déchets recyclables, les exonérations fiscales et les facilités de paiement. Cette rencontre, qui a réuni des représentants des structures communales de santé et d'hygiène publique, des entreprises Mitidja-Nadhafa, Mitidja-Hadaik et Mitidja-Inara, ainsi que des étudiants universitaires porteurs de projets dans le domaine, a été marquée par plusieurs communications portant sur le cadre législatif régissant le secteur, les types de déchets, les modes de traitement et les perspectives de développement du recyclage.

ORAN. OUED TLELAT

Remise des clés de plus de 300 logements publics locatifs

Les clés de 380 logements publics locatifs situés à Oued Tlelat ont été remises, jeudi, à leurs bénéficiaires. Ces logements sont destinés aux communes d'El Braya, Tafraoui et Boufatis (wilaya d'Oran), a-t-on appris auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Il s'agit de 180 logements attribués à la commune d'El Braya et de 100 logements pour chacune des communes de Tafraoui et de Boufatis. Cette opération a concerné des logements situés au niveau du quartier des 2.000 logements publics locatifs à Oued Tlelat. Ces quotas de logements, constitués d'immeubles de cinq étages, sont dotés de l'ensemble des commodités nécessaires, notamment les aménagements extérieurs comprenant l'éclairage public, des espaces verts ainsi que des aires de jeux pour enfants. Pour rappel, l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'Oran a procédé, au cours de la semaine en cours, à la remise des clés de 600 logements publics locatifs aux bénéficiaires de la localité d'Aïn El Beïda (commune d'Essenia), ainsi qu'à l'attribution d'un quota de 100 logements publics locatifs dans la commune d'El Ançor.

AÏT-NOURI ET AMOURA EN TÊTE D'AFFICHE

La valeur marchande des Verts atteint 225 millions d'euros

Selon les dernières données publiées par le site spécialisé Transfermarkt, la valeur marchande globale de la sélection nationale s'élève à 225 millions d'euros, un chiffre qui reflète la progression constante du niveau individuel et collectif des joueurs évoluant sous le maillot national.

Cette estimation place l'équipe nationale parmi les sélections africaines disposant d'un effectif à forte valeur économique, confirmant ainsi l'attractivité de ses joueurs sur le marché international des transferts.

AÏT-NOURI, JOUEUR LE PLUS COTÉ DE LA SÉLECTION

En tête de ce classement figure Rayan Aït-Nouri, dont la valeur marchande est estimée à 40 millions d'euros. Le latéral gauche s'impose comme l'atout le plus précieux de la sélection, grâce à ses performances régulières en club, son jeune âge et son potentiel de progression encore important. Son profil moderne, alliant solidité défensive et apport offensif, explique l'intérêt croissant des grands clubs européens à son égard.

Cette position de leader en termes de valeur confirme également son rôle central dans le projet sportif de l'équipe nationale.

AMOURA, UNE ASCENSION FULGURANTE

Derrière Aït-Nouri, Mohamed Amoura occupe la deuxième place avec une valeur marchande estimée à 32 millions d'euros. L'attaquant connaît une ascension remarquable, portée par son efficacité offensive, sa vitesse et sa capacité à faire la différence dans les moments clés. Son évolution rapide témoigne non seulement de son travail personnel, mais aussi de la qualité de la formation et du suivi des joueurs internationaux, devenus des acteurs



majeurs dans leurs championnats respectifs.

UNE SÉLECTION RICHE EN TALENTS

Au-delà de ces deux figures de proue, la valeur totale de 225 millions d'euros illustre la densité de talents au sein de la sélection. Plusieurs joueurs affichent des cotations élevées sur le marché européen, preuve de leur compétitivité à haut niveau et de leur capacité à évoluer dans des clubs de premier plan. Cette richesse individuelle constitue un atout majeur pour le sélectionneur national, qui dispose d'un large éventail de profils capables de répondre aux exigences tactiques et physiques du football moderne.

UN INDICATEUR ÉCONOMIQUE, PAS UNE GARANTIE SPORTIVE

Il convient toutefois de rappeler que la valeur marchande reste avant tout un indicateur économique, influencé par l'âge, le championnat d'évolution, la durée

de contrat et la visibilité médiatique des joueurs. Elle ne garantit en aucun cas les résultats sportifs. Néanmoins, combinée à une préparation sérieuse, une cohésion collective solide et une gestion tactique efficace, cette valeur élevée peut se traduire par des ambitions légitimes sur la scène continentale et internationale. À l'approche des prochaines échéances, notamment la Coupe d'Afrique des Nations, cette estimation renforce l'idée que la sélection nationale dispose des moyens humains pour rivaliser avec les meilleures équipes du continent. Le défi réside désormais dans la capacité à transformer ce potentiel économique et technique en performances concrètes sur le terrain. En somme, avec une valeur marchande de 225 millions d'euros, portée par des joueurs comme Aït-Nouri et Amoura, la sélection nationale confirme son statut de valeur sûre du football africain, tout en nourrissant de légitimes ambitions pour l'avenir.

Hakim S.

SELON LE PRÉSIDENT DE LA CAF

L'Algérie parmi les grands favoris de la CAN

À l'approche des grandes échéances continentales et mondiales, le football africain se projette déjà vers l'avenir. Dans ce contexte, les déclarations récentes du président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, viennent renforcer l'optimisme autour de la sélection nationale algérienne.

Le dirigeant sud-africain a clairement affiché sa confiance dans les capacités des Verts, les plaçant parmi les grands favoris pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations prévue au Maroc en 2025, tout en soulignant leur potentiel à briller sur la scène mondiale lors de la Coupe du monde 2026.

L'ALGÉRIE PARMI LES FAVORIS POUR LA CAN 2025

Dans une déclaration de presse, Patrice Motsepe n'a pas hésité à désigner l'équipe nationale algérienne comme un sérieux prétendant au titre continental. Selon lui, la sélection algérienne possède tous les atouts nécessaires pour aller au bout de la compétition et soulever le trophée de la Coupe d'Afrique des Nations

2025.

Cette prise de position du président de la CAF n'est pas anodine. Elle reflète la reconnaissance, au plus haut niveau du football africain, de la valeur sportive de l'Algérie, de la qualité de son effectif et de la solidité de son projet footballistique.

Depuis plusieurs années, les Verts se sont imposés comme une place forte du football africain, grâce à des performances régulières, un style de jeu affirmé et une génération de joueurs expérimentés évoluant dans des championnats compétitifs.

UNE ÉQUIPE BÂTIE POUR LES GRANDS RENDEZ-VOUS

La confiance affichée par Patrice Motsepe repose également sur la capacité de la sélection algérienne à gérer la pression des grandes compétitions. L'Algérie a démontré par le passé qu'elle pouvait rivaliser avec les meilleures nations du continent, tant sur le plan tactique que mental. La perspective d'une CAN organisée au Maroc, dans un environnement exigeant et face à une concurrence relevée, nécessite une équipe solide, disciplinée



Patrice Motsepe,
président de la CAF

et ambitieuse — des qualités que le président de la CAF attribue clairement aux Verts. Cette reconnaissance constitue un message fort adressé non seulement aux supporters algériens, mais aussi aux potentiels adversaires. Elle positionne l'Algérie comme une équipe à battre et renforce son statut de prétendant naturel au sacre continental.

LE REGARD TOURNÉ VERS LA COUPE DU MONDE 2026

Au-delà du cadre africain, Patrice Motsepe s'est également projeté vers la Coupe du monde 2026. Il a affirmé que la sélection algérienne est

capable de franchir le premier obstacle majeur de la compétition mondiale, à savoir la phase de groupes. Une déclaration porteuse d'espoir, qui témoigne de la confiance accordée au niveau international du football algérien. La Coupe du monde 2026, avec son nouveau format élargi, offrira davantage d'opportunités aux sélections africaines. Dans ce contexte, l'Algérie apparaît comme l'une des équipes les mieux armées pour tirer profit de cette évolution. L'expérience accumulée lors des précédentes campagnes, combinée à un effectif compétitif, laisse entrevoir des perspectives encourageantes pour un parcours honorable sur la scène mondiale.

Pour les joueurs algériens, ces déclarations peuvent servir de source de motivation supplémentaire, en rappelant que leurs efforts sont reconnus au plus haut niveau du football africain. Pour les supporters, elles nourrissent l'espoir de voir leur sélection renouer avec les sommets continentaux et s'illustrer à nouveau sur la scène mondiale.

H. S.

ELLE A PROGRESSÉ DE 13 MILLIONS € EN L'ESPACE DE QUELQUES MOIS

La valeur marchande de Maza grimpe à 25 millions €

Récemment, la valeur marchande d'Ibrahim Maza a connu une progression particulièrement significative. Estimée désormais à 25 millions d'euros, elle a augmenté de 13 millions d'euros depuis le mois de juin dernier, ce qui représente une hausse rapide et remarquable sur une période relativement courte. Cette évolution suscite un intérêt particulier tant du point de vue sportif qu'économique.

La valeur marchande d'un joueur correspond à une estimation financière de son prix potentiel sur le marché des transferts. Contrairement à un montant de transfert réel, elle n'est pas figée mais évolue en fonction de multiples paramètres. Elle joue un rôle stratégique pour les clubs, qui l'utilisent pour : évaluer leurs actifs sportifs, anticiper des plus-values financières, renforcer leur position lors des négociations contractuelles.

Plusieurs éléments influencent directement l'évolution de la valeur marchande d'un joueur. Les performances sportives (statistiques, régularité, impact sur le jeu), l'âge et le potentiel de progression, la visibilité médiatique et internationale, la durée du contrat et la stabilité du club.

L'augmentation rapide de la valeur marchande d'Ibrahim Maza suggère une convergence positive de plusieurs de ces facteurs.

La valeur marchande actuelle de Maza est estimée à 25 millions d'euros, contre environ 12 millions d'euros en juin dernier. Cette hausse de 13 millions d'euros en quelques mois représente plus qu'un simple ajustement : elle traduit une reconnaissance accélérée de son importance



PHOTO: DR

sportive et de son potentiel futur.

Un tel bond est relativement rare et indique que le joueur est passé d'un statut de talent prometteur à celui de valeur sûre ou quasi incontournable sur le marché.

L'un des moteurs les plus probables de cette augmentation réside dans les performances sportives récentes du joueur. Une amélioration notable de son rendement sur le terrain, ce qui se voit en termes de constance, d'influence sur le jeu ou de maturité tactique, contribue directement à renforcer la perception de sa valeur. Les recruteurs et analystes accordent une importance particulière aux joueurs capables d'évoluer sous pression et de maintenir un haut niveau de performance sur la durée. La médiation joue un rôle essentiel dans l'évaluation financière d'un joueur. Une exposition accrue, notamment à travers les compétitions internationales, les performances remarquées ou les discussions autour d'un éventuel transfert, participe à l'augmentation de la valeur marchande. Dans le cas d'Ibrahim Maza, l'attention médiatique récente a probablement contribué à renforcer son image de joueur à fort potentiel, attirant ainsi l'intérêt de clubs plus importants. Le marché des transferts fonctionne également selon une logique d'anticipation. Lorsqu'un joueur suscite l'intérêt de plusieurs clubs, sa valeur tend à augmenter mécaniquement. Même sans transfert immédiat, la simple possibilité d'une concurrence entre acheteurs potentiels fait grimper les estimations financières. Cette

augmentation de valeur représente un tournant majeur dans la carrière d'Ibrahim Maza. Elle renforce : sa position dans les négociations contractuelles, sa crédibilité au plus haut niveau, ses perspectives d'évolution vers des clubs de premier plan. Elle implique également une pression accrue, car une valeur élevée s'accompagne d'attentes sportives plus importantes.

Pour le club actuel du joueur, cette progression constitue un atout économique majeur. Ibrahim Maza devient un actif stratégique, capable de générer une plus-value significative en cas de transfert. Le club peut ainsi : sécuriser un nouveau contrat, bâtir un projet sportif autour du joueur, ou envisager une vente à un montant élevé.

Si la progression sportive du nouveau stratège du Bayer Leverkusen se maintient, sa valeur marchande pourrait continuer à croître. Toutefois, cette évolution dépendra de plusieurs facteurs clés : la constance de ses performances, l'absence de blessures, les choix de carrière et de club, son intégration dans des compétitions de plus haut niveau.

Cette évolution marque une étape importante dans la carrière du joueur et confirme son statut émergent sur la scène footballistique. À moyen et long terme, elle pourra ouvrir la voie à de nouvelles opportunités sportives et économiques, tout en soulignant l'importance stratégique de la gestion des talents dans le football contemporain.

Hakim S.

LIGUE 1 MOBILIS (13E JOURNÉE)

L'ESS respire, l'USMK confirme

La 13e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis a livré son lot d'enseignements.

Entre confirmations, coups d'arrêt et signaux d'alerte, la hiérarchie continue de se dessiner au fil des rencontres. L'USM Khencela et le CS Constantine ont frappé fort, tandis que l'ES Sétif a renoué avec la victoire face à la JS Kabylie, dans une manche riche en enseignements sportifs. L'USM Khencela poursuit sa montée en puissance. En déplacement chez le MC El Bayadh, lanterne rouge du championnat, les Khencelais n'ont pas laissé passer l'occasion d'enchaîner un troisième succès consécutif. Sérieux et réaliste, l'USMK s'est imposé sur le score de deux buts à un, confirmant sa belle dynamique actuelle. Le Camerounais Etouba a été l'homme du match en inscrivant un doublé décisif aux 41e et 71e minutes, offrant trois points précieux à son équipe.

Grâce à cette victoire, l'USM Khencela s'installe au pied du podium, à la quatrième place avec 20 points. Une performance qui témoigne de la régularité du club cette saison et de sa capacité à voyager efficacement. À l'inverse, le MC El Bayadh s'enfonce un peu plus dans la crise. Toujours sans la moindre victoire, le MC El Bayadh concède un septième revers consécutif et stagne à la dernière place avec seulement trois points, compromettant sérieusement ses chances de maintien. À l'Est du pays, le CS Constantine a confirmé son retour en forme. Opposés au Paradou AC, les Constantinois ont mis fin à la belle série des Académiciens, qui restaient sur plusieurs victoires consécutives toutes compétitions confondues. Longtemps indécise, la rencontre s'est décanée dans les dix dernières minutes. Mouaki a ouvert le score à la 80e minute, avant que le Nigérian Omoyle ne

scelle le succès des Sanafrir d'un superbe lob dans le temps additionnel (90'+3). Ce succès permet au CSC de grimper à la cinquième place avec 18 points, confirmant sa bonne santé actuelle. Pour le Paradou AC, ce revers marque un coup d'arrêt après une série positive, même si le club reste à distance respectable de la zone dangereuse, occupant la 12e place avec 13 unités.

L'ES SÉTIF RESPIRE, LA JSK DOUTE

À Sétif, l'Entente a enfin retrouvé le sourire en championnat. Devant son public du stade du 8-Mai-1945, l'ESS s'est imposée face à la JS Kabylie sur le score étriqué d'un but à zéro. L'unique réalisation de la partie a été inscrite par le défenseur Boubakeur, d'une tête précise en seconde période (72e). Un succès important pour les Noir et Blanc, qui restaient sur deux vic-

toires en Coupe d'Algérie et cherchaient à confirmer en Ligue 1. La rencontre a été disputée et marquée par une grande prudence des deux côtés. Après une première période équilibrée, ponctuée de quelques occasions timides, les Sétifiens ont haussé le ton au retour des vestiaires. Leur domination a fini par être récompensée, malgré une tentative de retour des Kabyles en fin de match. Un second but sétifien, inscrit par Boukerma, a même été annulé après recours à la VAR, maintenant le score à l'USM El-Harrach. Une série négative qui commence à inquiéter les supporters.

Dans les autres rencontres de cette 13e journée, disputées jeudi, le leader, le MC Alger, a concédé sa première défaite de la saison en championnat. Le Doyen s'est incliné sur le terrain du nouveau promu, le MC Rouïssat, sur le score de un but à zéro. Un succès libérateur pour le club de Ouargla, qui restait sur six matches sans victoire. De son côté, l'ASO Chlef a renoué avec le succès en battant le MC Oran (1-0), tandis que le derby de la capitale entre l'USM Alger et l'ES Ben Aknoun s'est soldé par un match nul spectaculaire (2-2).

À l'issue de cette 13e journée, la Ligue 1 Mobilis confirme son caractère imprévisible, où chaque match peut redistribuer les cartes du classement. M. A. T.

LIGUE 2 AMATEUR (13E JOURNÉE)

Le CRT et l'USMH trébuchent, la JSEB s'enfole

La JS El Biar a creusé l'écart en tête du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, en prenant quatre points d'avance sur ses premiers poursuivants au classement général, après sa précieuse victoire en déplacement chez le WA Tlemcen (1-0), vendredi après-midi, dans le cadre de la 13e journée, ayant vu le Dauphin, le CR Témouchent, s'incliner (1-0) chez le RC Arbaâ. De son côté, l'USM El Harrach s'est contenté d'un nul (1-1) chez l'ESM Koléa, un résultat assez bon, vu la physionomie de la rencontre, car les Jaunes et Noirs avaient commencé par concéder l'ouverture du score, devant une coriace équipe de l'ESMK, souvent intraitable lorsqu'elle évolue sur son terrain, avant d'arracher l'égalisation à la 49e, grâce à l'homme en forme du moment, Abdelkrim Zouari. Un résultat qui permet à l'USMH de rester dans le peloton de tête, ex-aequo avec le CR Témouchent et le RC Kouba, qui à l'instar du leader, a réussi à ramener une précieuse victoire de son déplacement chez la JS Texrâine (1-0). Les autres bonnes affaires du jour ont été réalisées par des clubs de bas de tableau, particulièrement le GC Mascara (13e), qui à l'instar du RC Arbaâ (14e), a engrangé de précieux points dans la course au maintien, après sa victoire contre le MC Saïda (1-0). Même la lanterne-rouge, l'US Bechar Djedid a eu un sursaut d'orgueil au cours de cette treizième journée, en ramenant un bon résultat nul d'Algier, où il a réussi à tenir en échec le NA Hussein Dey (1-1). Le mérite des Bécharois (Derniers/6 pts) est d'autant plus grand qu'ils ont commencé par concéder l'ouverture du score, avant d'arracher une égalisation méritée, qu'ils ont défendu bec et ongle jusqu'au coup de sifflet final. Le carton du jour est à mettre à l'actif de la JSK Tiarét, qui a dominé le CRB Adrar sur le score de trois buts à un. Une bonne performance, qui la propulse à la 10e place du classement général avec 18 points, au moment où le CRB Adrar reste scotché à la 12e place, avec 15 unités.

Vendredi :
NA Hussein Dey - US Bechar Djedid 1-1
RC Arbaâ - CR Témouchent 1-0
JS Tiarét - CRB Adrar 3-1
JS Texrâine - RC Kouba 0-1
GC Mascara - MC Saïda 1-0
ESM Koléa - USM El Harrach 1-1
WA Tlemcen - JS El Biar 0-1

Dimanche :
ASM Oran - WA Mostaganem (14h00)
Classement : Pts J
1). JS El Biar 29 13
2). CR Témouchent 25 13
--). USM El Harrach 25 13

LA CRISE PÉDURE À LA JS KABYLIE

Hakim Medane annonce son départ

La JS Kabylie, club historique et emblématique du football algérien, traverse une période particulièrement difficile sur les plans sportif et institutionnel.

Après une troisième défaite consécutive, enregistrée vendredi soir à Sétif, les espoirs du club dans la course au titre se sont considérablement amoindris. Cette nouvelle contre-performance est venue accentuer un climat déjà tendu, marqué par des résultats en deçà des attentes et une pression croissante de l'environnement sportif.

Coupe d'Algérie face à l'USM El Harrach, club de deuxième palier, constitue un échec majeur sur le plan symbolique. Au-delà du résultat sportif, cette défaite a fortement entamé l'image du club et accentué le sentiment de déception parmi les supporters.

Dans un club au palmarès aussi riche que la JS Kabylie, ce type d'élimination est souvent perçu comme le révélateur de dysfonctionnements plus profonds, tant au niveau de la préparation que de la gestion globale de l'équipe.

La démission du directeur général Hakim Medane intervient dans un climat de forte pression. Elle apparaît comme la conséquence directe d'une accumulation de contre-performances sportives et d'une contestation croissante autour de la gestion du club.

Dans de nombreux clubs, le départ d'un dirigeant est souvent perçu comme un moyen d'apaiser les tensions et de répondre aux attentes de l'opinion sportive. Toutefois, il soulève également des interrogations sur la stabilité et la continuité du projet sportif.

Cette série de défaites rend la mission de la JSK dans la course au titre de plus en plus délicate, voire compromise. Les écarts au classement se creusent, tandis que les concurrents directs gagnent en sévérité et en régularité.

L'élimination en 16es de finale de la



approfondie sur le modèle de gestion de la JSK. Cette situation souligne l'importance d'une vision à long terme, capable de résister aux aléas des résultats sportifs immédiats.

La JS Kabylie bénéficie d'un public parmi les plus passionnés et exigeants du pays. Les récents échecs sportifs, combinés à l'instabilité au sommet de la direction, ont renforcé un climat de mécontentement au sein des supporters.

Dans un club au palmarès aussi riche que la JS Kabylie, ce type d'élimination est souvent perçu comme le révélateur de dysfonctionnements plus profonds, tant au niveau de la préparation que de la gestion globale de l'équipe.

La démission du directeur général Hakim Medane intervient dans un climat de forte pression. Elle apparaît comme la conséquence directe d'une accumulation de contre-performances sportives et d'une contestation croissante autour de la gestion du club.

Dans de nombreux clubs, le départ d'un dirigeant est souvent perçu comme un moyen d'apaiser les tensions et de répondre aux attentes de l'opinion sportive.

Toutefois, il soulève également des interrogations sur la stabilité et la continuité du projet sportif.

Cette série de défaites rend la mission de la JSK dans la course au titre de plus en plus délicate, voire compromise. Les écarts au classement se creusent, tandis que les concurrents directs gagnent en sévérité et en régularité.

L'élimination en 16es de finale de la

« Les gens ne savent pas tout ce qui se passe en interne »

Symbole d'un malaise profond, la démission d'Hakim Medane marque un nouveau tournant dans une saison déjà chaotique pour la JS Kabylie. Battus à Sétif lors de la 13e journée de Ligue 1 Mobilis, les Canaris voient leur instabilité sportive se doubler d'un séisme administratif, révélateur de tensions internes longtemps contenues. Le directeur général de la JS Kabylie, Hakim Medane, a annoncé vendredi soir sa démission de ses fonctions, au terme de la défaite concédée face à l'ES Sétif (0-1).

Une décision lourde de sens, officialisée à chaud, dans un contexte de forte pression et de résultats décevants. « J'en peux plus, je pars », a lâché le dirigeant, visiblement éprouvé, mettant fin à une mission entamée en mai 2024. Cette annonce intervient après une nouvelle contre-performance des Jaunes et Verts, incapables d'enrayer une spirale négative qui dure depuis plusieurs semaines. En championnat, la JSK stagne à une inquiétante 11e place, loin des objectifs affichés en début de saison. Le manque de constance dans

les résultats et l'absence de repères clairs sur le terrain ont fini par peser sur le climat général du club. La situation sportive s'est encore aggravée avec l'élimination prémature en Coupe d'Algérie face à l'USM El Harrach, un revers douloureux pour un club habitué aux grands rendez-vous. Sur la scène continentale, le tableau n'est guère plus rassurant. Engagée en Ligue des champions africaine, la JSK n'a récolté qu'un seul point en deux rencontres, compromettant déjà ses chances de qualification pour la suite de la compétition.

UN DÉPART SUR FOND DE NON-DITS
À l'issue du match face à l'Entente, Hakim Medane a confirmé son départ sans chercher à se justifier longuement. « Ça ne veut pas que le problème se situe à mon niveau. »

Les gens ne savent pas tout ce qui se passe en interne », a-t-il affirmé, suggérant l'existence de dysfonctionnements plus profonds au sein du club. Un message à peine voilé, livré sans polémique, mais chargé de sous-entendus. Dans un souci d'apaisement, Medane a choisi la retene. « Je peux dire plein de choses sur cette période, mais ce n'est pas le moment de parler. »

Il vaut mieux se taire que parler dans la colère », a-t-il conclu, sur un ton mesuré.

Son départ ouvre désormais une période d'incertitude pour la JS Kabylie, appelée à se réorganiser rapidement pour éviter que la crise ne s'ensigne davantage.

Parmi les principales compétitions qui seront au menu de Chalel au début de l'année 2026, le Grand

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE HANDBALL

Bousbet élu à la tête de la Zone 1

L'Algérie continue de renforcer sa présence dans les instances sportives continentales. En marge du 24e Congrès ordinaire électif de la Confédération africaine de handball (CAHB), tenu au Caire, le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Mourad Bousbet, a franchi un nouveau palier institutionnel, confirmant l'ambition algérienne de peser davantage dans la gouvernance du handball africain.

Le président de la Fédération algérienne de handball, Mourad Bousbet, a été élu à la tête de la Zone 1 de la Confédération africaine de handball (CAHB). Cette élection est intervenue lors du 24e Congrès ordinaire électif de l'instance continentale, organisée les 20 et 21 décembre dans la capitale égyptienne, Le Caire, selon une source officielle de la FAHB. Cette désignation consacre le rôle croissant de l'Algérie dans les structures décisionnelles du handball africain. La Zone 1 de la CAHB regroupe plusieurs pays du nord du continent et constitue un espace stratégique pour le développement de la discipline, tant sur le plan sportif qu'organisationnel. En accédant à cette responsabilité, Mourad Bousbet se voit confier la mission de coordonner les actions régionales et de contribuer à la mise en œuvre des orientations définies par la confédération. Au-delà de l'élection de Bousbet, ce congrès électif a été marqué par la réélection du président sortant de la CAHB, le Béninois Mansourou Aremou. À la tête de l'instance africaine depuis plusieurs années, ce dernier a obtenu la confiance des fédérations membres pour un nouveau mandat de quatre ans. Une continuité qui traduit la volonté de stabilité au sein du handball africain, à un moment où les débats liés à la formation, aux compétitions et aux ressources financières restent importants.

UN CONTEXTE ÉLECTORAL CHARGÉ
Ces élections continentales se sont déroulées dans un contexte particulier, à quelques heures seulement d'un autre rendez-vous majeur pour le handball mondial. En effet, la capitale égyptienne accueille également, ce dimanche, les élections de la Fédération internationale de handball (IHF), un scrutin très attendu par les acteurs de la discipline. Quatre candidats sont en lice pour la présidence de l'IHF. Le président sortant, l'Egyptien Hassan Mustapha, brigue un nouveau mandat face au Slovène Franc Bobinac, à l'Allemand Gerd Butzec et au Néerlandais Tjark de Lange. Une élection qui pourrait redessiner les équilibres au sommet du handball mondial et influencer, par ricochet, les orientations des confédérations continentales. Pour l'Algérie, l'élection de Mourad Bousbet à la tête de la Zone 1 de la CAHB apparaît comme un signal fort. Elle reflète une volonté affirmée de s'impliquer davantage dans les décisions stratégiques et

COUP D'ENVOI
AUJOURD'HUI
DE LA CAN 2025

LE MAROC CONTRACTE UN NOUVEAU PRÊT ALLEMAND POUR LE FOOTBALL

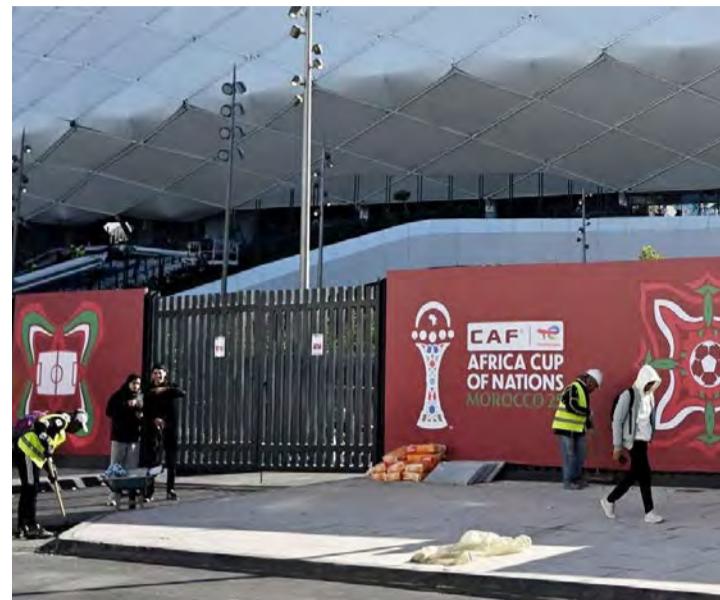
Entre stratégie sportive et interrogations socio-économiques

Le Royaume du Maroc a récemment obtenu un nouveau prêt d'un montant de 527 millions de dollars auprès de la Banque allemande de développement, destiné au financement du secteur du football et des infrastructures sportives.

Cette opération financière marque une étape supplémentaire dans la politique d'investissement sportif du pays, tout en suscitant de nombreuses interrogations quant aux priorités nationales en matière d'endettement. L'accord de prêt a été officiellement signé par le ministre délégué chargé du Budget et président de la Fédération royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa, aux côtés de la directrice pour l'Afrique du Nord de la Banque allemande de développement, Daniela Beckmann. La double fonction occupée par le signataire marocain confère à cette convention une portée à la fois budgétaire et sportive, illustrant l'imbrication étroite entre politique publique et stratégie footballistique.

UNE DYNAMIQUE D'ENDETTEMENT ACCÉLÉRÉE

Ce nouveau financement intervient peu de temps après un précédent prêt de 500 millions de dollars accordé par l'Allemagne, confirmant une relation financière soutenue entre Rabat et les institutions allemandes. Avec cet apport supplémentaire, le volume total des prêts allemands consentis au Maroc dépasse désormais les 7 milliards de dollars, un chiffre révélateur de l'ampleur de l'endettement contracté au fil des années. Cette accumulation de crédits soulève inévitablement



des questions sur la soutenabilité de la dette et sur les choix opérés en matière d'affectation des ressources financières, en particulier lorsque ces fonds sont orientés vers un secteur spécifique tel que le sport, et plus précisément le football.

LE FOOTBALL COMME LEVIER STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Du point de vue des autorités marocaines, l'investissement massif dans le football et les infrastructures sportives s'inscrit dans une logique de rayonnement international, de soft power et de valorisation de l'image du pays sur la scène continentale et mondiale. Le football est perçu comme un vecteur de cohésion sociale, d'attractivité économique et de notoriété diplomatique. Les infrastructures sportives modernes, les centres de formation et les grands événements constituent, selon cette vision, des leviers capables de générer des retombées à long terme, tant en matière de tourisme que de visibilité internationale.

Le recours à l'emprunt est ainsi présenté comme un investissement stratégique plutôt qu'une dépense conjoncturelle.

DES PRIORITÉS CONTESTÉES FACE AUX DÉFIS SOCIAUX

Cependant, cette orientation ne fait pas l'unanimité. De nombreuses voix s'interrogent sur la pertinence de recourir à l'endettement extérieur pour financer prioritairement le football, dans un contexte marqué par des défis sociaux et économiques persistants. L'accès aux services publics, la qualité des infrastructures de base, la lutte contre le chômage et la réduction des inégalités demeurent des préoccupations majeures pour une large partie de la population. La question centrale reste celle de l'impact réel de ces prêts sur la vie quotidienne du citoyen. Si les stades et complexes sportifs bénéficient de financements conséquents, qu'en est-il des secteurs essentiels tels que la santé, l'éducation, le logement ou les infrastructures locales hors du champ sportif ?

UNE RÉFLEXION NÉCESSAIRE SUR L'USAGE DE L'ENDETTEMENT

L'augmentation continue des emprunts soulève également la problématique de la priorisation budgétaire. Les choix opérés aujourd'hui engagent les générations futures, appelées à supporter le poids du remboursement. Dans ce cadre, la transparence, l'évaluation rigoureuse des retombées économiques et la cohérence avec les besoins fondamentaux de la population apparaissent comme des exigences incontournables.

L'enjeu n'est pas de nier l'importance du sport dans le développement national, mais de s'interroger sur l'équilibre entre ambition sportive et responsabilité sociale. Un investissement réussi devrait idéalement s'inscrire dans une stratégie globale, capable de produire des bénéfices mesurables au-delà des terrains de football.

ENTRE AMBITION SPORTIVE ET RESPONSABILITÉ SOCIALE

Le prêt de 527 millions de dollars accordé au Maroc par la Banque allemande de développement illustre une volonté affirmée de faire du football un pilier stratégique du développement national. Toutefois, l'accumulation de dettes destinées à ce secteur pose une question fondamentale : celle de la hiérarchie des priorités dans un contexte socio-économique exigeant. À l'heure où les besoins sociaux restent importants, ce choix appelle un débat approfondi sur l'utilisation de l'endettement public, son impact réel sur le développement global et sa capacité à améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble des citoyens, au-delà des infrastructures sportives et des ambitions de prestige.

Hakim S.

Le programme complet de la phase de poules

Programme complet de la phase de poules de la 35e édition de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025 qui aura lieu du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 (heure algérienne).

- DIMANCHE 21 DÉCEMBRE : Maroc - Comores 20h00

- LUNDI 22 DÉCEMBRE : Mali - Zambie 15h00 Afrique du Sud - Angola 18h00 Egypte - Zimbabwe 21h00

- MARDI 23 DÉCEMBRE : RD Congo-Bénin 13h30 Sénégal - Botswana 16h00 Nigéria - Tanzanie 18h30 Tunisie - Ouganda 21h00

- MERCREDI 24 DÉCEMBRE : Burkina Faso - Guinée-Equatoriale 13h30 Algérie - Soudan 16h00 Côte d'Ivoire - Mozambique 18h30 Cameroun- Gabon 21h00

- VENDREDI 26 DÉCEMBRE : Angola - Zimbabwe 13h30 Egypte- Afrique du Sud 16h00 Zambie - Comores 18h30 Maroc - Mali 21h00

- SAMEDI 27 DÉCEMBRE : Bénin - Botswana 15h30 Sénégal- RD Congo 16h00 Ouganda - Tanzanie 18h30 Nigéria - Tunisie 21h00

- DIMANCHE 28 DÉCEMBRE : Gabon- Mozambique 13h30 Guinée-Equatoriale -Soudan 16h00 Algérie - Burkina Faso 18h30 Côte d'Ivoire- Cameroun 21h00

- LUNDI 29 DÉCEMBRE : Angola- Egypte 17h00 Zimbabwe - Afrique du Sud 17h00 Comores - Mali 20h00 Zambie - Maroc 20h00

- MARDI 30 DÉCEMBRE : Ouganda- Nigéria 17h00 Tanzanie - Tunisie 17h00 Bénin - Sénégal 20h00 Botswana- RD Congo 20h00

- MERCREDI 31 DÉCEMBRE : Guinée-Equatoriale- Algérie 17h00 Soudan-Burkina Faso 17h00 Gabon - Côte d'Ivoire 20h00 Mozambique - Cameroun 20h00.

L'Ivoirien Haller, forfait, remplacé par Guessand

La Côte d'Ivoire, championne d'Afrique en titre, disputerà la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui débute dimanche sans son attaquant Sébastien Haller, blessé à une cuisse, a annoncé la Fédération ivoirienne de football vendredi. Le joueur "est forfait pour raison de blessure contractée le dimanche 14 décembre avec le FC Utrecht", a indiqué la Fédération dans un communiqué. "Sébastien Haller est donc remplacé par Evann Guessand, joueur d'Aston Villa, initialement inscrit sur la liste des réservistes" par le sélectionneur Emerse Faé, a-t-elle ajouté. L'attaquant s'était déjà blessé avant la CAN-2023, disputée en Côte d'Ivoire, mais il avait été retenu malgré tout pour le tournoi par Jean-Louis Gasset, alors sélectionneur. Sébastien Gasset, âgé de 31 ans, L'attaquant avait inscrit un but décisif en demi-finale contre la République démocratique du Congo et le but du sacre en finale face au Nigeria.

L'Afrique du Nord en quête d'une nouvelle consécration

L'Algérie a été la dernière nation nord-africaine à remporter le trophée de la CAN en 2019 en Egypte, après un succès face aux Sénégalais (1-0) en finale disputée au stade international du Caire. Un deuxième titre dans la compétition après un premier succès glané en 1990 à Alger. Avant le triomphe de l'Algérie, l'attente de l'Afrique du Nord durant presque une décennie, la dernière victoire d'une équipe de cette partie du continent remontant en 2010 lorsque l'Egypte soulevait son dernier trophée de la CAN, soit le troisième consécutif en Angola. Le pays des Pharaons totalise 7 trophées au total, ce qui en fait la nation la plus titrée de la compétition. Les Verts qui visent un troisième titre africain à la CAN 2025, doivent d'abord vaincre le Burkina Faso, la Guinée équatoriale ainsi qu'une courageuse équipe du Soudan dans

un Groupe E très imprévisible. Les Egyptiens, quant à eux, feront face à une rude bataille contre l'Afrique du Sud dans le groupe B. Ils auront à cœur de prendre leur revanche sur les Bafana Bafana, leurs bourreaux en huitième de finale en 2019 à domicile. Outre les champions d'Afrique de 1996, les égyptiens défieront l'Angola, une équipe qui connaît une montée en puissance et le Zimbabwe. Dans le groupe C, la Tunisie affrontera les Super Eagles qui ont échoué en finale en Côte d'Ivoire l'année dernière, ainsi que les co-organisateurs de 2027, l'Ouganda et la Tanzanie, qui porteront haut les couleurs de la région de l'Afrique de l'Est lors de la compétition de cette année. Le pays hôte de la CAN 2025 est logé dans une poule A difficile en compagnie du Mali, puissante nation de football d'Afrique de

l'Ouest, de la Zambie, vainqueur de la compétition en 2012 et des Comores, une équipe imprévisible qui fait sa deuxième apparition dans la compétition. Pour rappel, la 35e édition de la CAN se déroulera du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

Une compétition au cours de laquelle 24 nations africaines se disputeront le trophée le plus prestigieux d'Afrique, actuellement détenu par un pays d'Afrique de l'Ouest, les Éléphants de la Côte d'Ivoire.

Palmarès des équipes d'Afrique du Nord à la CAN depuis 1957:
Algérie (1990, 2019)
 Égypte (1957, 1959, 1986, 1998, 2006, 2008, 2010)
 Maroc (1976)
 Tunisie (2004)

La liste des arbitres sélectionnés pour le tournoi

La liste des arbitres retenus pour officier lors de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025, qui se déroulera du 21 décembre au 18 janvier prochain.

Arbitres centraux: Ghorbal Mustapha (Algérie), Djindo Louis Houngandande (Bénin), Mdabihawenimana Pacifique (Burundi), Nfere Aboub Abdoul (Cameroun), Alhadji Allalou Mahamat (Tchad), Messie Jessie Oved N. Moutouo (Congo), Kpan Clement Franklin (Côte d'Ivoire), Ndala Ngambo Jean-Jacques (RD Congo), Mohamed Mansour Maarouf (Egypte), Amin Mohamed Omar (Egypte),

Atcho Pierre Ghislain (Gabon), Mebiame Patrice Tangui (Gabon), Daniel Nii Ayi Laryea (Ghana), Kamaku Peter Waweru (Kenya), Traore Boubou (Mali), Abdel Aziz Bouh (Mauritanie), Dahane Beida (Mauritanie), Heralal Ahmed Imtehaz (Maurice), Jalal Jayed (Maroc), Kach Grafe Mustapha (Maroc), Uwilkunda Samuel (Rwanda), Issa Sy (Sénégal), Omar Abdulkadir Artan (Somalie), Abongile Tom (Afrique du Sud), Mahmood Ali Mahmood Ismail (Soudan), Mehrez Melki (Tunisie), Shamira Nabadda (Ouganda).

Arbitres assistants: Abbes Akram Zerhouni, Adel Abane (Algérie), Jerson Emiliano Dos Santos, Lopes Ivanildo Meirelles de O Santos (Angola), Ayimava Aymar Ulrich Eric (Benin), Elvis Guy Noupoue Nguegoue, Carine Fomo Atezambong (Cameroun), Styven Danek Moutsassi, Malondi Chany Yanes (Congo), Liban Abdoulrazack Ahmed (Djibouti), Nguila Guylain, Mbilizi Mwanya Gradel (RD Congo), Ahmed Hosseimeldin Tahal, Mahmoud Ahmed K. Abouelregal (Egypte), Ditsoga Boris Marlaise, Amos B Abeigne Ndong (Gabon), Gilbert

Cheruiyot Kipkoech, Yiembe Stephen Eleazar Onyango (Kenya), Souru Phatsoane (Lesotho), Dimbiniaina Andrianarivo (Madagascar), Modibo Samake (Mali), Zakaria Brinsi, Arkadad Mostafa (Maroc), Arsenio Chadreque Maringule (Mozambique), Dos Reis Monte Negro Abelmiro (Sao Tomé Principauté), Nouha Bangoura (Sénégal), Siwela Zakele Thusi Granville (Afrique du Sud), Ahonto Koffi Jonathan (Togo), Hassani Khalil (Tunisie), Mohamed Abdallah Ibrahim (Soudan), Diana Chikotesha (Zambie).

DOSSIER DU NUCLEAIRE IRANIEN

Téhéran dézingue les E3 (France, Royaume-Uni et Allemagne)

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a critiqué l'approche "irresponsable" de la France, du Royaume-Uni et de l'Allemagne à l'égard de la question nucléaire iranienne lors d'un entretien téléphonique vendredi avec son homologue britannique Yvette Cooper, ont indiqué samedi ses services dans un communiqué.

Au cours de cet entretien téléphonique, il a souligné que l'Iran "n'a jamais rejeté une négociation et un dialogue fondés sur le respect des droits légaux et des intérêts légitimes de la nation iranienne". Mais il a toutefois ajouté que son pays n'accepterait aucune négociation visant à imposer unilatéralement des exigences. Mme Cooper, pour sa part, a souligné la nécessité de recourir à la diplomatie pour régler la question nucléaire. Les deux chefs de la diplomatie ont sou-



ligné la nécessité de poursuivre les consultations à différents niveaux afin d'améliorer la compréhension mutuelle. Ils ont également discuté, entre autres, d'affaires consulaires.

Le 28 août 2025, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne (E3) ont activé le mécanisme du « snapback », qui rétablit les sanctions internationales contre l'Iran levées en 2015, en raison des violations par l'Iran de ses engagements au titre de l'accord. « Nous saluons la réactivation, depuis 20 h 00 EDT (00 h 00 GMT) le 27 septembre 2025, des résolutions 1696 (2006), 1737 (2006), 1747 (2007), 1803 (2008), 1835 (2008) et 1929 (2010) après l'achèvement du processus de

snapback prévu par la résolution 2231 du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous exhortons l'Iran et tous les États à respecter pleinement ces résolutions », indique ce groupe dans un communiqué conjoint. « Ces mesures avaient été levées par le Conseil dans le cadre du Plan d'action global conjoint (PAGC), à un moment où l'Iran s'était engagé à garantir que son programme nucléaire resterait exclusivement pacifique. Étant donné que l'Iran a violé à plusieurs reprises ces engagements, les pays du E3 n'avaient d'autre choix que de déclencher la procédure de snapback, à l'issue de laquelle ces résolutions ont été réactivées », explique également le com-

muniqué.

En réaction, l'envoyé de l'Iran à l'ONU avait rejeté la décision du groupe E3 d'activer le mécanisme de « snapback » au Conseil de sécurité de l'ONU, dénonçant une tentative « illégale » de pression. « L'Iran rejette catégoriquement et condamne la notification illégale de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Cette action contourne le mécanisme de règlement des différends du JCPOA (Plan d'action global commun). C'est une tentative illégale de rétablir une résolution déjà expirée », a déclaré l'ambassadeur iranien auprès de l'ONU, Amir Saeid Iravani, à l'issue d'une réunion à huis clos du Conseil de sécurité. Le diplomate a accusé les pays européens, ainsi que les États-Unis, d'avoir été les premiers à violer l'accord nucléaire. « Ils ne peuvent pas aujourd'hui prétendre agir de bonne foi », a-t-il insisté, rappelant que Téhéran avait à plusieurs reprises informé le Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU et le coordinateur de l'UE des « violations répétées et du non-respect significatif » des engagements occidentaux.

R. I.

HONG KONG

161 morts dans l'incendie du 26 novembre

Le nombre de morts dans l'incendie dévastateur survenu à Hong Kong le 26 novembre est passé à 161, après des tests ADN effectués sur des restes découverts, a annoncé samedi le commissaire de police, Joe Chow. Les autorités avaient précédemment fait état de 159 morts. « Les examens médico-légaux ont détecté l'ADN d'une personne supplémentaire dans les restes [calcinés], désormais identifiés comme appartenant à un couple marié. Cela signifie que le nombre de décès est passé à 161 », rapporte le journal South China Morning Post, citant le commissaire. « Les tests ADN sont en

cours. Nous n'excluons pas la possibilité de découvrir d'autres victimes, et ce nombre pourrait augmenter », a-t-il ajouté. La police avait précédemment contacté environ 100 familles de résidents du complexe résidentiel détruit par le feu pour obtenir des échantillons d'ADN afin d'identifier les victimes. Le 26 novembre, un incendie s'est déclaré dans le complexe Wang Fuk Court, composé de huit maisons de grande hauteur dans le dis-

trict de Tai Po, sur les Nouveaux Territoires de Hong Kong. Les flammes ont été combattues jusqu'au 28 novembre. Le feu s'est propagé via les filets de protection et les échafaudages en bambou installés sur ces bâtiments pour des rénovations. Le complexe compte près de 2.000 appartements, abritant environ 5.000 personnes. Cet incendie est le plus meurtrier jamais enregistré dans un immeuble d'habitation de la ville.

R. I.

CHINE

Quatre morts et cinq blessés à la suite d'une attaque à Taipei

Quatre personnes sont mortes, et cinq autres ont été blessées vendredi lors d'une attaque au couteau ayant impliqué l'utilisation de bombes fumigènes dans la ville de Taipei de la région chinoise de Taiwan, a rapporté l'Agence Chine nouvelle. L'attaque s'est produite vers 17H30. Des images de vidéosurveillance montrent que le suspect, portant un masque à

gaz, a lancé des bombes fumigènes dans la gare centrale de Taipei du réseau de métro. Le suspect a attaqué une personne, morte par la suite de blessures graves, selon la même source citant l'hôpital. Il s'est ensuite enfui et s'est dirigé vers le quartier commerçant très fréquenté autour de la station de métro Zhongshan, où il a attaqué plusieurs autres

passants, faisant six blessés, dont deux sont décédés à l'hôpital. Le mis en cause a été identifié comme étant un homme de 27 ans. Il est mort après avoir chuté depuis un grand magasin, alors qu'il était encerclé par la police, selon la même source. Ses motivations font toujours l'objet d'une enquête, selon les médias locaux.

R. I.

GRECE

Près de 540 migrants secourus au large de la Crète

Un total de 539 migrants entassés à bord d'un bateau à voile ont été secourus vendredi matin au sud de la Crète en mer, ont indiqué les garde-côtes grecs. Ils ont été secourus par un navire de patrouille de l'agence frontalière Frontex de l'Union européenne près de la petite île de Gavdos, qui est située à une trentaine de kilomètres au large de la Crète, a déclaré une porte-parole des garde-côtes citée par des médias. Ces migrants originaires d'Asie et d'Afrique, doivent être conduits dans la ville crétoise de Réthymnon, selon la porte-parole.

R. I.

APRÈS LA MORT DE L'UN DES CHEFS DU SOULEVEMENT DE 2024 Violences à Dacca et à Singapour

Des affrontements ont éclaté vendredi matin dans la capitale du Bangladesh après le décès dans un hôpital de Singapour de l'un des chefs du soulèvement de 2024 au Bangladesh, qui avait été blessé lundi lors d'une tentative d'assassinat. Des milliers de manifestants sont descendus dans les rues de Dacca après l'annonce du décès de Sharif Osman Hadi, 32 ans, pour exiger l'arrestation de ses assassins. Il avait été évacué à Singapour pour y être soigné après avoir été blessé au cours d'une tentative d'assassinat et a succombé dans un hôpital de Singapour, a annoncé jeudi le gouvernement de la cité-Etat. « En dépit des efforts déployés par les médecins (...) M. Hadi a succombé à ses blessures », a déclaré le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Plusieurs personnes au visage masqué avaient ouvert le feu le 15 décembre à Dacca sur Sharif Osman Hadi. Grièvement blessé au visage, il avait été évacué à Singapour pour y être soigné. A Dacca, les manifestants ont allumé plusieurs incendies. Md Anwarul Islam, porte-parole des pompiers et de la défense civile de la ville, a confirmé qu'au moins trois cas d'incendies criminels avaient été signalés, dont un dans le bâtiment du journal Daily Star et un autre dans un bâtiment abritant le journal Prothom Alo. A la tête du gouvernement depuis l'été 2024, le prix Nobel de la paix Muhammad Yunus avait estimé lundi que l'attaque visant M. Hadi était prémeditée: « L'objectif des conspirateurs est de compromettre le déroulement de l'élection. »

R. I.

INDE

Le parlement passe une loi ouvrant le nucléaire civil au secteur privé

Le Parlement indien a adopté jeudi une loi visant à ouvrir la production d'énergie nucléaire civile aux entreprises privées, dans le cadre de l'ambitieux plan du gouvernement pour quasi tripler sa production d'énergie nucléaire en six ans. L'Inde reste fortement dépendante du charbon, qui représente 75% de sa production totale d'électricité, pour répondre à une demande énergétique en forte augmentation. Les coupures d'électricité sont fréquentes dans le pays le plus peuplé du monde (1,4 milliard d'habitants), où la demande énergétique croît avec le développement économique et de la classe moyenne. Cette loi « marque un tournant dans notre paysage technologique » et ouvre également « de nombreuses opportunités » pour le secteur privé, a déclaré le Premier ministre Narendra Modi. « Le moment est idéal pour investir, innover et construire en Inde », a-t-il souligné. En novembre, le bureau de M. Modi avait déclaré que « l'Inde s'orientait désormais vers l'ouverture du secteur nucléaire » pour « les petits réacteurs modulaires, les réacteurs avancés et l'innovation nucléaire ». « Le gouvernement a pris des mesures pour augmenter la capacité nucléaire, qui passera de 8.180 MW actuellement à 22.480 MW d'ici 2031-2032 », avait indiqué le ministère indien de l'énergie atomique (DAE) lors d'une réunion d'information en février.

R. I.

PAKISTAN

Quatre soldats tués lors d'une attaque dans le nord-ouest du pays

Quatre membres des forces de sécurité pakistanaises ont été tués lors d'une attaque menée par des hommes armés contre une base militaire dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du pays, selon le service de presse des forces armées du pays. Des membres du groupe interdit dans le pays Tehrik-e-Taliban Pakistan ont tenté de franchir le périmètre d'une installation militaire dans le district du Waziristan du Nord à l'aide d'une voiture piégée. L'explosion a provoqué l'effondrement partiel d'un mur extérieur, ainsi que des bâtiments civils adjacents, dont une mosquée. Au moins quinze habitants ont été blessés. Les forces pakistanaises ont abattu les quatre hommes armés responsables de l'attaque.

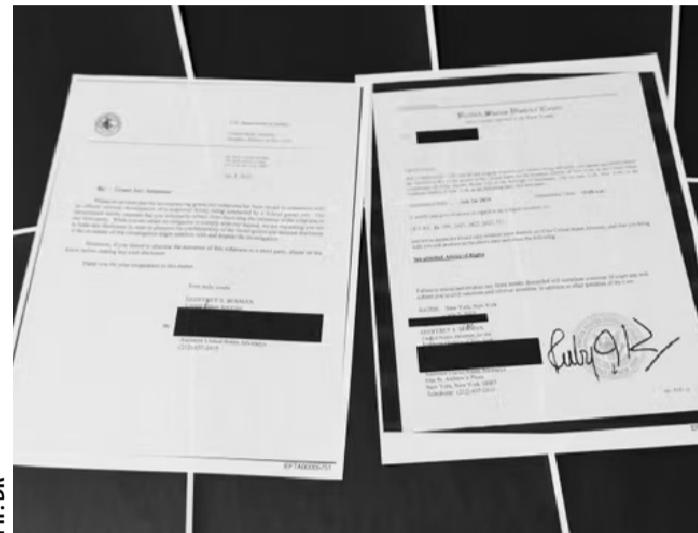
R. I.

AFFAIRE EPSTEIN

Le ministère américain de la Justice commence à divulguer les dossiers

Le ministère américain de la Justice a publié vendredi une multitude de documents issus des dossiers liés au défunt financier Jeffrey Epstein, environ un mois après que le Congrès américain a voté une loi exigeant leur publication avant le 19 décembre, à quelques exceptions limitées.

Le ministre adjoint de la Justice, Todd Blanche, avait précisé un peu plus tôt dans la journée que cette publication comprenait "plusieurs centaines de milliers" de documents et que d'autres seraient divulgués dans les semaines à venir. Cette publication intervient environ un mois après que la Chambre des représentants a adopté à la quasi-unanimité l'Epstein Files Transparency Act, suivi d'un vote unanime au Sénat. La loi requiert que le ministère publie tous les dossiers, documents, communications et éléments d'enquête non classifiés en sa possession liés à l'enquête et aux poursuites contre M. Epstein avant



le 19 décembre, à quelques exceptions limitées concernant les informations personnelles identifiables des victimes et les éléments susceptibles de compromettre une enquête fédérale en cours. Jeffrey Epstein entretenait des relations étroites avec de nombreuses personnalités américaines du monde politique et des affaires. Après avoir été arrêté pour délits sexuels, il est décédé en prison en août 2019, dans ce qui a été officiellement qualifié de suicide. Le président Donald Trump a pro-

mis pendant sa campagne présidentielle de 2024 que s'il était élu, il rendrait publics les documents liés à l'affaire Epstein. A l'origine de la loi contraignant l'administration Trump à divulguer l'intégralité de ces documents, les élus démocrate Ro Khanna et républicain Thomas Massie ont regretté que le ministère de la justice n'ait "pas respecté" ce qui lui était demandé. Dans une vidéo sur X, Ro Khanna remarque aussi l'absence du projet d'acte d'accusation après l'arrestation de Jeffrey

Epstein en 2019, qui, selon lui, met en cause "d'autres hommes riches et puissants". "Ce n'est rien d'autre qu'une opération de camouflage pour protéger Donald Trump de son passé peu reluisant", a, pour sa part, tonné le chef des sénateurs démocrates, Chuck Schumer, accusant le gouvernement de "tout faire pour cacher la vérité". Interrogé par la presse, avant un discours fleuve lors d'un meeting en Caroline du Nord, le président américain, dont le nom apparaît peu dans les fichiers publiés, n'a fait aucun commentaire.

La proximité de Jeffrey Epstein avec nombre de personnalités mondaines était déjà connue, notamment avec l'ancien président démocrate Bill Clinton (1993-2001), qui apparaît sur plusieurs clichés. L'entourage de Donald Trump cherche à "se protéger de ce qui vient, ou de ce qu'ils tentent de dissimuler à jamais", a réagi le chef adjoint du cabinet de Bill Clinton, Angel Ureña, ajoutant que l'ancien dirigeant, âgé de 79 ans, "ne savait rien et a rompu tout contact avec Epstein avant que ses crimes ne soient révélés".

R. I./Agences

ETATS-UNIS

L'inflation ralentit à 2,7% en novembre

Le taux d'inflation aux Etats-Unis a diminué à 2,7% en novembre contre 3 % en septembre, selon l'indice des prix à la consommation CPI publié jeudi. La longue paralysie budgétaire aux Etats-Unis a faussé en partie les données statistiques officielles et tiré les chiffres de l'inflation vers le bas, a estimé vendredi un responsable de la Réserve fédérale. Des économistes ont immédiatement émis des doutes, estimant que les données pouvaient avoir été altérées par le "shutdown" qui a suspendu le travail des services statistiques officiels du 1er octobre au 12 novembre. Le président de la Fed de New York John Williams, une des voix les plus fortes au sein de la banque centrale des Etats-Unis, a considéré à son tour ven-

redi que l'inflation n'avait pas autant ralenti que suggéré dans le rapport. Il a aussi noté que la seconde moitié de novembre était marquée par d'importantes soldes, autour du Black Friday, "créant un léger biais à la baisse". Il a toutefois estimé que le rapport restait "encourageant", car il reflète selon lui "la poursuite du processus de désinflation". Sur le volet de l'emploi, il a jugé que les données parues mardi ont aussi été faussées par le "shutdown", mais cette fois en exagérant la progression du chômage.

Celui-ci est censé avoir grimpé à 4,6% en novembre, contre 4,4% en septembre. La Fed a abaissé ses taux d'intérêt pour la troisième fois consécutive la semaine dernière, une décision marquée par des divergences accrues. John Williams, qui avait voté avec la majorité, a affirmé vendredi qu'il ne ressentait "pas l'urgence d'agir davantage sur le plan de la politique monétaire pour le moment, car les baisses que nous avons effectuées nous ont placés dans une très bonne position".

R. I.

COLOMBIE

Au moins sept soldats tués dans une attaque attribuée à la guérilla

Au moins sept soldats ont été tués et 30 autres blessés lors d'un attentat mené aux drones et à l'explosif contre une base militaire en Colombie, a annoncé vendredi l'armée, attribuant cette attaque à la guérilla de l'ELN. "Je condamne avec la plus grande fermeté l'action terroriste de l'ELN menée en utilisant des drones et des engins explosifs contre une base militaire", a déclaré le ministre de la

Défense sur les réseaux sociaux au sujet de cette attaque survenue jeudi à Aguachica. L'armée a précisé que l'attentat avait fait sept morts et 30 blessés, selon un dernier bilan. Un précédent bilan faisait état de quatre morts et sept blessés. Avec ce dernier assaut, le nombre de membres de forces de l'ordre tués par cette guérilla en une semaine s'élève à neuf. L'explosion de jeudi s'est produite dans

une installation d'un bataillon d'infanterie, situé dans un village rural du département de Cesar (nord), a précisé l'armée dans un communiqué. Depuis dimanche, 82 attaques ou sabotages ont été attribués à l'ELN, guérilla d'extrême gauche de quelque 5.800 membres qui opère sur plus de 20% des quelque 1.100 municipalités de Colombie. C'est la plus grande organisation rebelle d'Amérique.

R. I.

ÉQUATEUR

L'ex-président Rodrigo Borja est décédé

L'ancien président équatorien Rodrigo Borja est décédé jeudi à l'âge de 90 ans, a annoncé le président Daniel Noboa sur les réseaux sociaux. Au pouvoir entre 1988 et 1992, M. Borja avait notamment remis les titres de propriété d'environ un million d'hectares de terres à des groupes indigènes, après le premier soulèvement autochtone du pays. C'était la "première fois" qu'un gouvernement accordait des terres à ces communautés. "Rodrigo Borja restera à jamais dans la mémoire de l'Équateur. Aujourd'hui, ce pays rend hommage à son héritage", a écrit le président Daniel Noboa sur X. Le gouvernement de M. Borja avait réussi à démolir le groupe de guérilla urbaine AVC (Alfaros Vive Carajo), et avait promu une campagne d'alphabétisation et la distribution de petit-déjeuners scolaires.

R. I.

AFGHANISTAN

Un tremblement de terre secoue Kaboul et ses environs

Un séisme relativement puissant a frappé la capitale afghane Kaboul et ses environs vendredi à 10H04, heure locale. Selon le Centre allemand de recherche en géosciences, un séisme de magnitude 5,7 a frappé la région montagneuse de l'Hindou Kouch, dans le nord de l'Afghanistan.

MEXIQUE

Le taux directeur fixé à 7% en baisse continue

La Banque centrale du Mexique a abaissé son taux directeur pour la douzième fois consécutive jeudi, invoquant la faiblesse de l'activité économique dans le pays et les incertitudes autour du commerce mondial. Le conseil d'administration de Banxico a décidé "à la majorité" de réduire le taux de 25 points de base, s'établissant à 7%, compte tenu "de la faiblesse de l'activité économique et des impacts possibles des changements de politique commerciale au niveau mondial", selon un communiqué de l'institution. La décision de poursuivre le cycle de baisse du coût du crédit a été prise "en cohérence avec l'évaluation du contexte inflationniste actuel", précise Banxico. En novembre, l'indice des prix à la consommation sur 12 mois s'est établi à 3,8%, dans la fourchette cible 3 %, +/- un point de pourcentage. Fin novembre, Banxico a réduit de moitié sa prévision de croissance du PIB mexicain pour 2025, après un troisième trimestre décevant sur fond d'incertitudes des relations commerciales avec les Etats-Unis où partent plus de 80% de ses exportations. La croissance prévue pour 2025 de la deuxième économie d'Amérique latine, après le Brésil, est prévue à 0,3%.

R. I.

REPORT DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD DE LIBRE-ECHANGE

Lula va soumettre au Mercosur une demande de Meloni

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a indiqué jeudi qu'il transmettra au sommet du Mercosur une demande de la Première ministre italienne Giorgia Meloni de repousser la signature de l'accord de libre-échange avec l'Union européenne. Le bloc sud-américain (Brésil, Uruguay, Paraguay, Argentine) se réunira samedi dans la ville brésilienne de Foz do Iguaçu avec l'espérance de signer le traité, qui fait l'objet de fortes réticences notamment de la France et de l'Italie. Mme Meloni "m'a demandé que si nous pouvions patienter une semaine, dix jours, un mois, l'Italie soutiendra l'accord", a déclaré Lula relatant un entretien téléphonique jeudi avec la dirigeante italienne. "Elle m'a dit qu'elle n'y était pas opposée. Elle doit seulement gérer des problèmes politiques avec les agriculteurs italiens, mais elle est sûre de pouvoir les convaincre d'accepter l'accord", a-t-il précisé. Lula a déclaré qu'il allait soumettre sa demande aux autres pays du Mercosur pour qu'ils "décident quoi faire". Mercredi, la Première ministre italienne avait estimé qu'il serait "prématuré" de signer l'accord "dans les prochains jours". L'accord, dont les négociations ont débuté il y a plus de deux décennies, permettrait à l'UE d'exporter davantage de véhicules, de machines, et autres produits communautaires vers l'Amérique latine, tout en facilitant l'entrée en Europe de viande bovine, sucre, riz, miel et soja sud-américains, ce qui inquiète les filières concernées.

R. I.

Recette du jour



KAYSERİ YAĞLAMA,
LASAGNES DE
GALETTES TURQUES

Ingrediénts (pour 6 à 8 personnes):

Pour la pâte à galettes

- 400 gr de farine
 - 1 c. à café de sel
 - 1 c. à soupe d'huile d'olive
 - 250 ml d'eau tiède
- 2 - Pour la sauce à la viande
- 300 gr de viande hachée
 - 1 oignon moyen émincé
 - 2 goussettes d'ail hachées
 - 2 c. à soupe de concentré de tomate
 - 2 tomates râpées ou 200 g de pulpe
 - 1 c. à café de paprika doux
 - 1/2 c. à café de cumin
 - 1 c. à café de pul biber (ou piment doux)
 - Sel, poivre
 - 2 à 3 c. à soupe d'huile d'olive

3 - Pour l'accompagnement

- Yogourt grec ou turc bien ferme
- 1 gousse d'ail râpée
- Sel, persil frais (facultatif)

Préparation des galettes et la sauce

1. Les galettes

Dans un saladier, mélangez la farine, le sel et l'huile d'olive. Ajoutez l'eau tiède progressivement, jusqu'à obtenir une pâte souple et non collante. Pétrissez 5 à 10 minutes, couvrez et laissez reposer 30 minutes.

Divisez la pâte en 6 à 8 boules. Étalez-les finement en cercles de 20 cm de diamètre. Faites cuire chaque galette dans une poêle sèche bien chaude, 1 à 2 minutes de chaque côté. Couvrez d'un linge propre

pour garder leur souplesse.

2. La sauce à la viande

Dans une grande poêle, faites revenir l'oignon avec l'huile d'olive jusqu'à ce qu'il devienne translucide. Ajoutez l'ail, puis la viande hachée. Faites cuire en émiettant bien la viande. Incorporez ensuite le concentré de tomate, les tomates râpées, les épices, le sel et le poivre.

Laissez mijoter à feu moyen environ 15 à 20 minutes. La sauce doit être riche, parfumée, et légèrement juteuse.

3. Monter le plat

Sur un grand plat de service, posez une galette. Prenez une galette pliée et trempez-le dans la sauce à la viande. Cela permet aux bords de s'impré-

gner des saveurs de la sauce. Étalez une fine couche de sauce à la viande. Recommez l'opération en superposant galettes et sauce jusqu'à épuisement des ingrédients. Terminez par une couche de sauce.

Découpez en triangles, comme une pizza, et servez ces lasagnes turques bien chaud.

4. Accompagnement

Dans un bol, mélangez le yaourt avec l'ail râpé et un peu de sel. Servez à côté ou versez-en un filet sur le dessus du plat. Ajoutez du persil frais si vous aimez.

Bonne dégustation

Gâteau du Jour

ECLAIRS AU CHOCOLAT AU LAIT

INGRÉDIENTS

Pour la pâte à choux :

- 200 ml d'eau
- 1 cuillerée à soupe de sucre
- 75 g de beurre
- une pincée de sel
- 125 g de farine
- 4 œufs

Pour la crème pâtissière :

- 500 ml de lait demi-écrémé UHT
- 2 cuillerées à soupe de farine
- 4 jaunes d'œufs
- 200 g de chocolat au lait pâtissier
- 2 cuillerées à soupe de sucre

Pour le glaçage :

- 100 g de chocolat au lait pâtissier
- 80 g de sucre glace
- 40 g de beurre
- 3 cuillères à soupe d'eau

LA PRÉPARATION DE LA RECETTE

La pâte à choux :

Mettez le four à préchauffer Th.7 (200°C).

Dans une casserole, mettez de l'eau à bouillir avec la cuillerée à soupe de sucre, le beurre et le sel. Ajoutez d'un



coup les 125 g de farine, remuez jusqu'à l'obtention d'une boule de pâte. Laissez la pâte dessécher 1 à 2 minutes sur le feu. Versez dans un saladier et ajoutez les œufs un par un. Mélangez à chaque œuf ajouté.

Recouvrez la plaque du four de papier aluminium beurré afin que ça n'accroche pas et déposez dessus 6 bandes de 5 centimètres sur 2 centimètres à l'aide d'une poche à douille. Laissez cuire dans votre four pendant environ 15 minutes. Réalisez une deuxième fournée de 6 éclairs de la même façon.

La crème pâtissière au chocolat au lait :

Faites bouillir le lait avec le chocolat coupé en morceaux.

Mélangez la farine, le sucre et les jaunes d'œufs. Versez le lait bouillant au fur et à mesure.

Transvasez la préparation dans la casserole et laissez épaissir pendant 2 minutes. Faites tiédir et placez-la au

réfrigérateur 1 heure. Garnissez les éclairs de crème pâtissière à l'aide d'une poche à douille, soit en réalisant un trou sous les éclairs, sous en les ouvrant en deux dans la longueur.

Le glaçage :

Faites fondre le chocolat au lait au bain-marie, puis ajoutez le beurre et le sucre glace. Mélangez bien. Hors du feu, ajoutez l'eau petit à petit en fouettant. Trempez les éclairs dans le glaçage puis placez-les au frais pendant 1 heure.

Conseil du jour

Remède de grand-mère constipation :

- 1) L'eau chaude citronnée au réveil
- 2) Les graines de lin
- 3) Le pruneau
- 4) L'huile d'olive
- 5) L'infusion de fenouil
- 6) Le yoga et les exercices de relaxation



Le saviez-vous ?



LORSQUE VOUS MANGEZ RÉGULIÈREMENT DE LA MANGUE, ELLE ALCALINISE TOUT LE CORPS ET PRÉVIENT DU CANCER : DES RECHERCHES ONT MONTRÉ QUE LES ANTIOXYDANTS ET LES COMPOSÉS PRÉSENTS DANS LES MANGUES PROTÉGENT CONTRE LES CANCERS DU COLON, DU SEIN, DE LA PROSTATE ET CONTRE LA LEUCÉMIE.

Bon à savoir !

Manger 10 à 12 amandes permet de soulager un mal de tête. En effet, les amandes contiennent une substance appelée salicine, qui est un analgésique naturel et également l'un des ingrédients principaux de l'aspirine !

Astuce du jour:

Astuces pour mieux digérer le concombre

Faites le dégorger en le saupoudrant de sel une fois coupé. Pour atténuer le goût de sel vous pourrez ajouter du sucre dans votre assaisonnement. Laissez tremper votre concombre coupé dans un peu de lait sucré... Epépinez le concombre pour ne consommer que la chair.

CITATION DU JOUR

« Lorsque deux forces sont jointes, leur efficacité est double. »

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoomail.fr

MUSIQUE ANDALOUSE

Le maître Bachir Mazouni anime un concert à Alger

Un concert de musique andalouse à trois escales a été animé, jeudi soir à Alger, par le maître-formateur Bachir Mazouni, qui a reçu la reconnaissance de ses pairs, présents en nombre pour lui rendre hommage et mettre en valeur son parcours singulier et son dévouement incommensurable durant 60 ans de sa vie au service de cette musique savante, partie intégrante du patrimoine musical algérien.

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, ce récital accueilli près de deux heures durant à l'Auditorium Moufdi-Zakaria, a embarqué le public dans une randonnée onirique à trois escales à travers les modes, Zidène, Aroubi-Moual et Raml el Maya. Soutenu par une vingtaine d'instrumentistes-virtuoses, en partie issus de l'association culturelle de musique andalouse "El Djazira", Bachir Mazouni a également fait appel à de grandes figures de la musique andalouse, à l'instar de l'autre grand maître-formateur Hamid Khedim, Nacer Hamzaoui, Zino Kebilème, Mourad Bernoussi, Nacer Djeddaya, Basserou, Abdellah Tighiouert, Réda Amalou et Tayeb Mahmoudi. Après une présentation éclatante, hautement célébrée par le public, déclamée avec théâtralité, par l'incontournable comédien Abdelhamid Rabia, grande figure du théâtre et de la télévision, l'artiste mis à l'honneur a, dans des atmosphères solennelles, tenu à rendre hommage à la mémoire du regretté, Cheikh El Hadj Mohamed Khaznadj (1929-2025), récemment disparu. Dans une ambiance de grands soirs, le récital a commencé avec "Touchiet Zidène", après



l'exécution remarquable à l'Oud par Bachir Mazouni, d'un istikhbar dans le mode éponyme, qui a ouvert la voie à l'interprétation de la Nouba dans la même variation modale. Devant un public recueilli, l'artiste a ainsi rendu avec une voix de ténor, présente et étouffée les pièces, M'caddar, "Bi dimam el hawa", B'taïhi, "Maâchoukoum oura gheydi el hicen", istikhbar, Derdj "Mata nestarihou", N'çraf 1, "Aâtir el anfous", N'çraf 2, "Men hobbî had el ghazel", Dlidla, "Kemmi serri la djahda", N'çraf 3 "Ya kamil el maâni" et le kh'lâss, "Sellî houmoumek". Très applaudi par l'assistance, l'infatigable Bachir Mazouni a ensuite entonné les pièces aux programmes des deux autres parties, dans la fusion des genres "Aroubi-Moual", avec notamment la pièce phare de cette partie, "Djerraât fel houb" et dans le mode "Raml el maya" avec des titres d'anthologie comme, "Men ibet", "Ana el memhoum bel gharam" et "Tal da essaher". A l'issue de cette belle prestation et devant les youyous nourris qui fusaiient de partout et les applaudissements répétés de l'assistance, Bachir Mazouni a été honoré par ses pairs et ses amis, Brahim Bahloul, Mokdad

Zerrouk, Hamid Khedim, Abdelkader Bendamache, Abdelhamid Cherdoud, Mourad Bernoussi, Abdelhamid Rabia, Rédha Doumaz et Nacer Mokdad, entre autres. Musicien formé essentiellement au conservatoire d'El-Biar à Alger dès 1974, Bachir Mazouni a depuis son enfance évolué dans un milieu familial favorable à l'apprentissage de la musique, avec un père comme El Hadj Mohamed Mazouni, grand maître formateur de la musique andalouse. A El Biar, il se spécialise dans la musique andalouse et devient vite une figure influente, souvent associé à la transmission de cet art et à de grandes figures du genre. Devenu formateur après s'être doté d'un enseignement solide, le maître Mazouni, offrait ses services pour des coachings artistiques d'aide aux autres musiciens leurs permettant ainsi, d'approfondir leurs connaissances et développer leurs compétences dans la musique andalouse. Occupant plusieurs postes à différents niveaux de responsabilité, Bachir Mazouni a été plusieurs fois distingué, en Algérie comme à l'étranger, lors de manifestations culturelles de musique andalouse.

ELLE GARDE SA PRÉFÉRENCE À NETFLIX

La Warner Bros Discovery rejette la contre-offre de Paramount

Le groupe de télévision et cinéma Warner Bros Discovery (WBD) a annoncé mercredi avoir rejeté la contre-offre soumise par son concurrent Paramount Skydance et rappelé sa préférence pour le projet de rachat par Netflix. Paramount Skydance a immédiatement confirmé son offre, intégralement en numéraire et qui valorise WBD à 108 milliards de dollars. Cette proposition "n'est pas dans l'intérêt de WBD", a fait savoir le conseil d'administration dans un communiqué, recommandant à ses actionnaires de privilégier l'offre de Netflix. Cette fin de non-recevoir était attendue, les administrateurs ayant préalablement affiché leur préférence pour Netflix et annoncé, début décembre, un accord avec la plateforme de streaming vidéo. Cette dernière ne propose, elle, d'acquérir que le studio de cinéma Warner Bros et l'ensemble HBO (chaînes et plateforme de streaming HBO Max), pour 82,7 milliards de dollars dette comprise (72 milliards hors dette). L'opération se ferait après la scission, par WBD, entre ce sous-ensemble et un portefeuille de chaînes, dont CNN et Discovery, qui seraient logées dans une nouvelle société cotée ad hoc baptisée

Discovery Global. Paramount Skydance veut, lui, mettre la main sur l'ensemble. Selon le président du conseil de Warner Bros Discovery, Samuel Di Piazza, les administrateurs voient dans le schéma de Paramount Skydance (PSKY) "des risques et des coûts significatifs". Il affirme que son acquéreur potentiel n'a pas apporté de réponses satisfaisantes aux inquiétudes exprimées par le conseil. Au premier rang de ces préoccupations, "PSKY a systématiquement trompé les actionnaires de WBD en assurant que l'opération bénéficiait d'une +garantie illimitée+ de la famille Ellison. Ce n'est pas le cas", fait valoir le conseil. Cette assertion a été immédiatement contestée par PSKY, dans un communiqué. Pour boucler le financement de son offre, Paramount Skydance a dit apporter la garantie de la famille Ellison, en particulier celle du père du patron du groupe David Ellison, Larry Ellison, fondateur du groupe informatique Oracle dont la fortune est estimée par le magazine Forbes à près de 240 milliards de dollars.

DETTE COLOSSALE

Le rachat de WBD par PSKY

passerait par une levée de dette colossale, Paramount Skydance ne pesant que 15 milliards de capitalisation boursière contre près de 72 milliards pour sa cible. Outre l'apport du clan Ellison (11,8 milliards), Paramount Skydance indiquait pouvoir notamment compter sur les fonds souverains saoudien PIF (10 milliards), qatarien QSI (7) et émirati PJSC (7 également). Initialement annoncé comme partenaire pour 200 millions de dollars, la société d'investissement Affinity Partners du gendre de Donald Trump, Jared Kushner, s'est finalement retirée du consortium en début de semaine. "Le conseil de Warner Bros Discovery a confirmé que l'accord avec Netflix était supérieur (à l'offre de Paramount Skydance) et que cette acquisition serait dans le meilleur intérêt des actionnaires", a réagi, dans un communiqué, le co-directeur général de Netflix, Ted Sarandos. Beaucoup, y compris au sein du gouvernement Trump, craignent de voir une absorption de WBD par Netflix affaiblir la concurrence sur ce marché, une perspective qui pourrait jouer sur la décision des régulateurs. Netflix est, en effet, la plus grosse plateforme

de streaming au monde, tandis que HBO Max pointe en troisième position (hors Amazon Prime au modèle hybride). Le dossier Paramount Skydance semblait, par ailleurs, pouvoir bénéficier des relations privilégiées entre les Ellison et Donald Trump, même si le président a publiquement pris ses distances mardi. Le chef de l'Etat a ainsi accusé CBS, chaîne filiale de Paramount Skydance, de le traiter "encore plus mal" depuis l'arrivée de David Ellison à la tête du groupe. "Si ça ce sont des amis", a-t-il écrit sur son réseau Truth Social, "je me demande ce que feraient mes ennemis." L'offre hostile de Paramount Skydance court jusqu'au 8 janvier et David Ellison s'est dit "encouragé" par les retours de certains actionnaires. Après la confirmation de l'offre de PSKY, le titre s'est affaissé à Wall Street et abandonna 5,15% vers 15H50 GMT. Parallèlement, l'action Netflix prenait 2,46%. Paramount Skydance reste "confiant" quant à l'approbation de son projet par les autorités de la concurrence, "parce qu'il renforcerait la concurrence (...) plutôt que de consolider un monopole dominant dans le streaming".

MÉDÉA

Plus de 80 participants au concours littéraire "Plumes prometteuses"

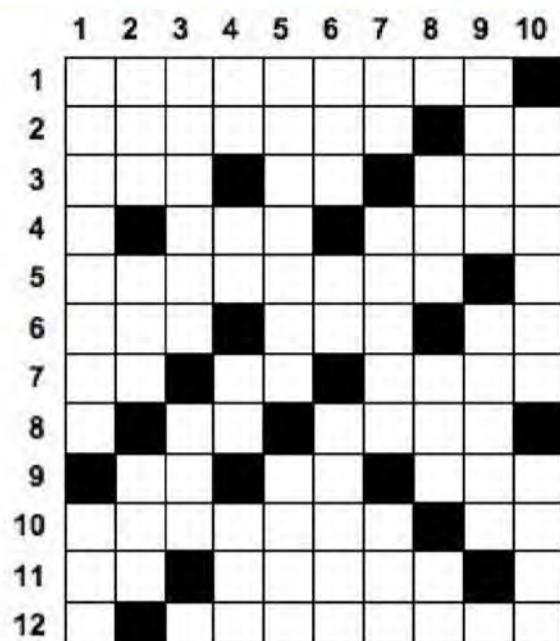
Plus de quatre-vingts (80) jeunes participants au concours de nouvelles "Plumes prometteuses", organisé, samedi, à la bibliothèque principale de lecture publique par la direction de la Culture et des Arts de Médéa sous le slogan "Ecris pour progresser". Cette compétition littéraire concerne des jeunes âgés de 14 à 18 ans, scolarisés et issus de différentes communes de la wilaya de Médéa, a fait savoir la directrice locale de la Culture et des Arts, Salima Gaoua. L'événement rassemble des jeunes filles et garçons passionnés d'écriture qui souhaitent se distinguer dans le genre de la nouvelle, a-t-elle indiqué. Les participants disposeront d'une journée pour présenter, dans une première phase, leurs expériences en matière d'écriture en arabe, puis pour réaliser, en petits groupes, une œuvre collective intégrant tous les éléments propres à ce style littéraire, tant sur le fond que sur la forme, a précisé Mme Gaoua. Des ateliers portant notamment sur les techniques d'écriture, l'élaboration et la construction d'une nouvelle sont également prévus lors de cet événement littéraire, afin de permettre aux participants de se perfectionner et d'acquérir de nouvelles connaissances, a encore expliqué cette responsable. Les jeunes écrivains en herbe sont appelés, lors de la deuxième phase de la compétition, à réaliser en une demi-heure une histoire courte sur un thème choisi par le jury, en respectant les règles propres à ce genre d'écriture. Les meilleures œuvres seront distinguées au terme de cette journée de compétition qui permettra de mettre en concurrence des jeunes issus de différentes régions et horizons, d'encourager le travail collectif et donc l'échange de connaissances et d'informations, mais aussi de pousser ces jeunes écrivains à persévérer dans cette voie pour concrétiser leur rêve, a-t-elle conclu. (

ORAN

Le Festival national de musique moderne pour les jeunes à partir d'aujourd'hui

La 22e édition du Festival national de musique moderne pour les jeunes se tiendra du 21 au 24 décembre à Oran, sous le slogan "La jeunesse d'aujourd'hui, l'avenir de demain", a-t-on appris auprès de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS). Cette manifestation, organisée par la DJS en coordination avec la Ligue des activités culturelles et artistiques de la jeunesse d'Oran, verra la participation de 153 jeunes issus de 15 wilayas, selon la même source. Ce festival à caractère compétitif, vise à promouvoir les arts vocaux et musicaux, à découvrir les jeunes talents au sein des établissements de jeunesse, ainsi qu'à renforcer l'esprit de citoyenneté chez les jeunes et à consacrer les valeurs de la compétition et de la créativité, a-t-on souligné. A cette occasion, des concours entre les différentes formations musicales participantes ont été programmés, outre l'animation de soirées artistiques dans les communes d'Aïn El-Turck, Boutlelis et Oued Tlelat. Des sorties touristiques vers le site historique du fort de Santa Cruz, sur les hauteurs du mont Murjadou, sont également prévues. La 22e édition du Festival national de musique moderne pour les jeunes sera couronnée par la remise de prix aux groupes lauréats, précise la même source.

Mots croisés



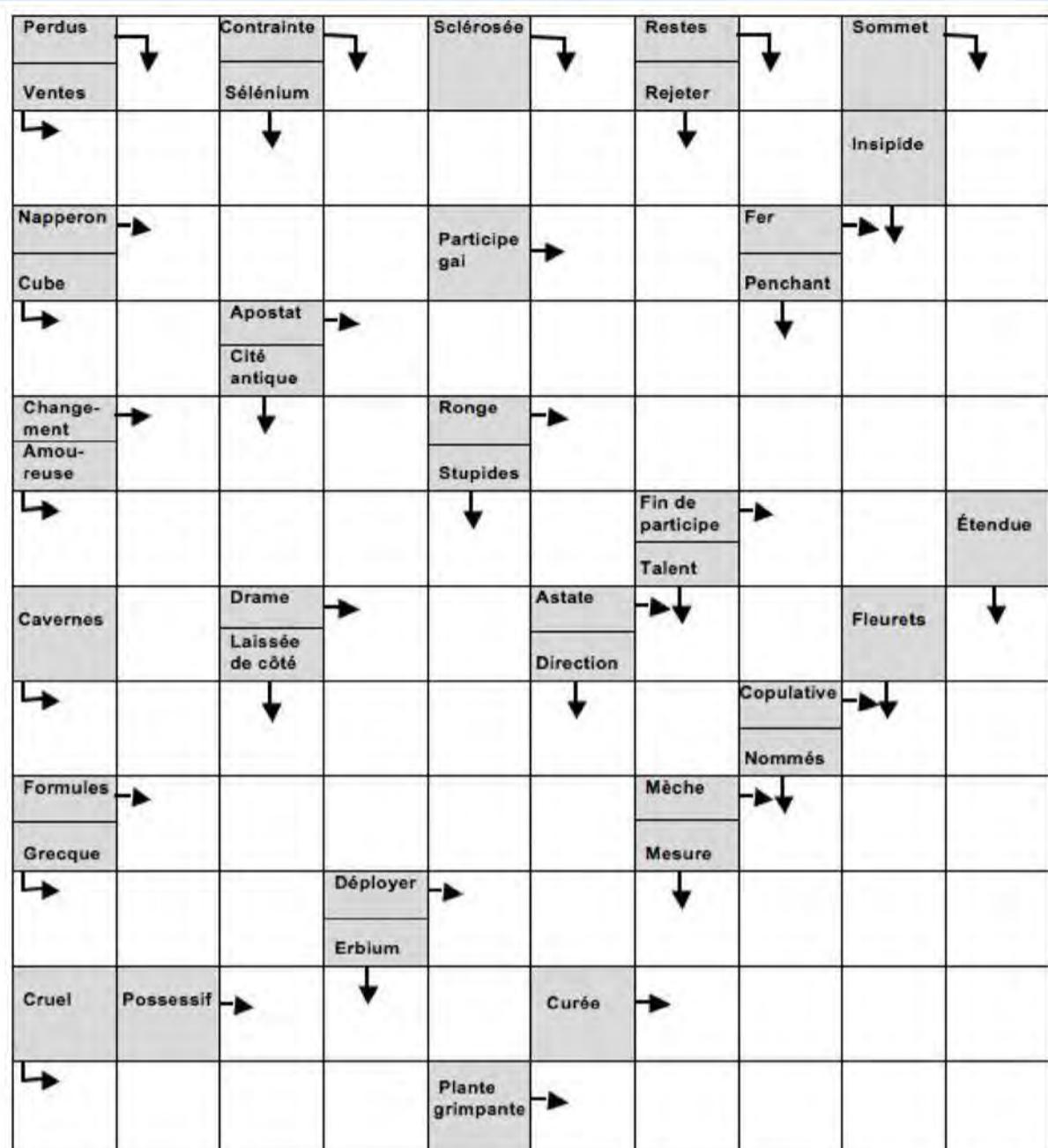
HORizontalement

1 - Livre généalogique des moutons de race - 2 - Plantes grimpantes - Paresseux - 3 - Points cardinaux - Partie de yacht - Ville allemande - 4 - Signal bref - Mélodie - 5 - Cordons - 6 - Mesure - Cité sumérienne - Note - 7 - Divinité solaire - Meurt en décembre - Époques - 8 - Mot puéril - Père de Jason - 9 - Pion - En grand - Fils de Noé - 10 - Plantation - Fin de participe - 11 - Titane - Tissu de soie - 12 - Blouses des marins.

VERTicalement

1 - Élève préparant le concours de l'École navale - Gomme - 2 - Rebut - Échauffait la bile - Grecque - 3 - Mouche - Rejette - 4 - Chrome - En chœur - Fleuve français - Vieux média algérien - 5 - Gaz rare - Buffle sauvage - 6 - Banque algérienne - Pronom - Magistrat romain - 7- Restes - Ventilés - Nommé - 8 - Légumineuse - Morceau de rosbif - Désigne la matière - 9 - Titre de noblesse au Japon - Conduite - 10 - Renard bleu - Ragoût.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Plaisantin (7 lettres)



N. B. : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ACCES - AMAUROSE - ASSISTANT - ATTIRANTE - AVIDITE - BONNET - BOURRASQUE - BRELAN - CALIN - CONCUBINE - CONSTANT - DESSIN - DIVERSION - DROITURE - ELEMENT - ETETEMENT - EVASION - FARFELU - FORET - FROIDE - GALET - GALANT - GOURMET - HAINE - HAUSSE - HORDE - IMPUR - INNE - INSIPIDE - LIBERTE - LIVREE - MALIN - MOLLET - MOROSE - NAÏVETE - NATATION - NAVETTE - OISON - ORNEMENT - OSERAIE - PAUSE - PRESTANCE - RANCUNIER - REINETTE - RATELIER - ROULANT - SANIE - SOURIANT - TOURET - TRITON.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1 - Kung-fu - Net - 2 - Ésépine - Ti - 3 - Ré - Olivier - 4 - Meule - Id - 5 - Esse - Éden - 6 - Issue Ec - 7 - Set - Tenter - 8 - Étété - To - 9 - Isère - Ras - 10 - Er - Tirades - 11 - Révélés - Ré - 12 - Génées - Dés.

VERTICALEMENT :

1 - Kermesse - Erg - 2 - Usées - Étirée - 3 - Ne - Usités - Vn - 4 - Groles - Tétée - 5 - File - Stérile - 6 - Uni - Eue - Ères - 7 - Évident - As - 8 - Ide - Tord - 9 - Été - Née - Aère - 10 - Tirs - Crosses.

MOTS FLÉCHES

HORizontalement :

Étandard - Tua - Suite - Or - Ue - Star - Ir - Pressé - Éberlué - SS - Us - Oa - Ta - Étourderie - Innées - Tu - Ton - Te - Néo - Mêlée - As - Idée N.S.

VERTICALEMENT :

Attributions - Eu - Résonne - Una - Un - Oi - Éplorée - Cas - Ruade - Me - Rusée - Estée - Édits - Tr - El - Tassait - En - Amères - Eûtes.

MOTS MASQUÉS CENOTAPHE

Les courses en direct



HIPPODROME GUILRI AISSA BENSAKER - BARIKA
DIMANCHE 21 DÉCEMBRE 2025 - PRIX : GHAI RADHIA - PS.A.NEE
DISTANCE : 1 800 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Un beau spectacle hippique

L'hippodrome Guirri Aissa Bensaker de Barika a démontré de belles choses lors de ses dernières réunions en programmant à chaque joute hippique de belles épreuves à caractère pour le grand bonheur des turfistes qui reviennent avec plaisir s'adonner à leurs hobbies préférés et plus particulièrement dans cet hippodrome, comme il sera le cas ce dimanche, où une course à caractère de bonne composition nous est proposée, elle réunira 15 coursiers à la valeur sensiblement égale au paddock sur une distance longue et classique de 1800 mètres qui ne devrait léser aucun concurrent, ils partageront tous sur le même pied d'égalité pour la simple raison qu'ils se sont tous bien classés à une époque donnée sur le parcours retenu, c'est dire si le pronostic reste compliqué en pareille circonstance, car pratiquement la majorité des chevaux présents ont des chances de se retrouver sur le podium, dont il faut s'attendre à l'issue finale de ce prix Ghair Radhia support aux trois paris PMU tiercé, quarté et quinté, à une arrivée des plus indécise avec de gros rapports PMU comme cela a été le cas lors des dernières courses passées, il faudra donc privilégier les combinaisons multiples et miser sur la forme actuelle de certains coursiers rompus à ce genre de parcours et qu'ils se sont déjà illustrés dernièrement aux hippodromes de Laghouat et Barika. Nous vous rappelons que cette course est réservée aux chevaux pur sang anglais nés élevés en Algérie de 3 ans et plus, n'ayant pas totalisé la somme de 301 000 DA en gains et places depuis le 1er juillet 2025 une surcharge de 1 kg par tranche de 60 000 DA depuis la date d'effet de la condition.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. ROUFINA.** Rien que pour le choix de son jockey habituel, A. Hamidi, sa tâche risque d'être délicate parmi ce lot.
- 2. JOMANA.** Rien de probant à son actif.
- 3. BUTEN.** Il serait imprudent de négliger ses chances, car ce poulain de 3 ans vient de se distinguer lors de sa première tentative 2ème sur 1200 mètres, il peut créer la surprise.
- 4. MANASSIK.** Cette femelle de métier

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
D. MESSAOUDANE	1	ROUFINA	A. HAMIDI	56	12	PROPRIÉTAIRE
M; LACHEHEB	2	JOMANA	JJ : Y. MOUSSI	56	9	AM. LACHEHEB
K. MEZGHICHE	3	BUTEN	B. GACEM	55	8	B. GACEM
S. SIDI ATMANE	4	MANASSIK	S. BENYETTOU	55	13	S. BENYETTOU
F. RAS GHORAB	5	ACTEL GALOP	A. KOUAOUCI	55	1	A. KOUAOUCI
A. SEKIOUT	6	JUSTIFY	T. MEGOUCI	55	10	H. FERHAT
A. SEKIOUT	7	HOURI	SH. BENYETTOU	55	5	H. FERHAT
H. RAS GHORAB	8	HANANE	O. CHEBBAH	55	2	A. LATTELI
HARAS EL NASR	9	VIBRANTE	T. LAZREG	55	6	T. LAZREG
A. RASEL GHERAB	10	CESARE	JJ : R. DJAIET	55	7	PROPRIÉTAIRE
A. SEKIOUT	11	RODRIGO	AH. CHAABI	54	11	H. FERHAT
MED CHAIBEDDRA	12	DJABALIA	CH. ATTALLAH	54	14	PROPRIÉTAIRE
AEK. BAGUIRA	13	GHADARA	R. BAGUIRA	54	15	H. BAGUIRA
S. BENSAAD	14	RUSH RIFA	D. BOUBAKRI	50	3	L. BENSAAD
A. SEKIOUT	15	TAHADINE	AP. Y. CHELLAL	50	4	H. FERHAT

misera sur son expérience, et l'efficacité de son jockey entraîneur S. Benyettou pour figurer en bon rang à l'arrivée.

5. ACTEL GALOP. Ce jeune mâle a démontré de belles choses mais dans des parcours réduit à celui du jour.

6. JUSTIFY. Ce mâle bai de 5 ans reste sur des excellents résultats aisément une place lui est réservée à l'arrivée.

7. HOURI. Pour moi, ce jeune coursier de 4 ans, est mon premier favori dans cette épreuve, car ses bons essais le laisse l'acteur principal de cette épreuve.

8. HANANE. Rien que pour le choix d'un chevronné jockey O. Chebbah, ne devrait pas laisser une telle opportunité pour briguer l'une des plus hautes marche du podium.

9. VIBRANTE. Trois atouts pour cette jument ces capacités physiques son excellente maison H. Nasr et son jockey entraîneur T. Lazreg connu par nos amis turfistes.

10. CESARE. Manque visiblement de métier.

11. RODRIGO. Si on prend ses résultats positifs tout au long de sa carrière ce jeune poulain bai brun de 3 ans aura de grandes chances d'être sur le podium.

12. DJABALIA. À revoir dans d'autres circonstances.

13. GHADARA. Méfiance cette jeune pouliche de 3 ans ne fera pas le déplacement pour rien de Laghouat, car elle a les

moyens.

14. RUSH RIFA. Rien que pour la montée du grand jockey D. Boubakri et ses très bons essais jouera les premiers rôles dans cette épreuve.

15. TAHADINE. Méfiance ! embusquée en bas du tableau bénéficiant d'une belle décharge de poids cette femelle de 4 ans elle peut venir chambouler l'arrivée..

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC
9. VIBRANTE - 7. HOURI - 13. GHADARA -
4. MANASSIK - 8. HANANE

LES CHANCES
15. TAHADINE - 6. JUSTIFY

OIM: 304 millions de personnes vivent hors du pays où elles sont nées

usqu'à 304 millions de personnes, soit près de 4 % de la population mondiale, vivent hors du pays où elles sont nées, a révélé l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans un communiqué publié jeudi, à l'occasion de la Journée internationale des migrants. L'OIM a souligné la contribution des migrants dans des secteurs essentiels tels que la santé, la construction, l'agriculture et la technologie, "apportant une aide vitale dans les pays dont la population vieillit".

Mais ils soutiennent également l'économie de leur pays en envoyant des transferts de fonds à leurs familles, qui ont atteint 905 milliards de dollars en 2024, a ajouté l'OIM.

L'organisation a noté que la plupart de ces envois de fonds sont destinés à des pays à revenu faible ou intermédiaire pour couvrir les dépenses alimentaires, d'éducation et de santé, dépassant "dans de nombreux cas" la valeur de l'aide étrangère et des flux d'investissement.

L'OIM a néanmoins réitéré les risques persistants liés au franchissement des frontières, en particulier lorsque les voies d'accès régulières sont limitées. "Ces voyages peuvent impliquer des traversées dangereuses de la mer et du désert, l'exploitation et un accès limité à l'assistance et à la protection", a-t-il averti.

L'OIM souligne que la mer Méditerranée demeure l'une des routes migratoires les plus meurtrières, avec plus de 33 000 décès depuis 2014. Par ailleurs, l'organisation note que 83,4 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de leurs propres pays en raison de conflits, de violences et de catastrophes.

Coup d'envoi aujourd'hui de la deuxième phase de vaccination contre la poliomyélite

ancée le 30 novembre dernier, la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, dans sa deuxième phase, se poursuivra à partir d'aujourd'hui dimanche 21 décembre. Cette deuxième phase se poursuivra au 27 de ce même mois de décembre. À noter qu'une troisième phase est également programmée. Elle se déroulera du 25 au 31 janvier 2026, avec le vaccin injectable (VPI). Pour rappel, près de 4 millions d'enfants ont été vaccinés contre la poliomyélite lors de la première phase de cette campagne qui s'est déroulée du 30 novembre au 8 décembre. Le ministère de la Santé avait affirmé que tous les enfants relevant de la tranche d'âge ciblée sont concernés par l'ensemble des cycles, sans exception, y compris ceux ayant déjà reçu les

vaccins du calendrier vaccinal de routine. Cette campagne intervient suite à l'enregistrement de quelques cas du poliovirus variant de type 2 (VDPV2) dans certaines wilayas, a indiqué le ministère, ajoutant que « cela ne remet nullement en cause le certificat attestant que l'Algérie est exempte du poliovirus sauvage depuis 2016 ». La poliomyélite est une maladie virale hautement contagieuse attaquant le système nerveux et pouvant entraîner une paralysie permanente, notamment chez les enfants de moins de cinq ans. Le virus se transmet principalement par voie orofécale, c'est à dire à travers les mains, l'eau ou les aliments contaminés. Il n'existe pas de traitement curatif, mais la vaccination constitue un moyen sûr de prévention.



Perturbation dans la distribution de l'eau dans des quartiers de la commune de Meftah (Blida)

ne perturbation dans la distribution de l'eau potable est enregistrée à partir de samedi, dans des quartiers de la commune de Meftah, à l'extrême-Est de Blida, en raison d'une panne affectant les équipements de production, a indiqué un communiqué rendu public par l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). La même source a précisé que cette perturbation, due à une panne au niveau de la station de pompage Sahraoui, concerne les quartiers du pôle urbain de Sefsaf et de Haouch Errih. L'ADE de Blida a rassuré ses clients que des travaux de réparation de la panne étaient en cours et que le programme habituel de distribution d'eau serait rétabli dès leur achèvement.

Deux morts dans un accident de la route à Biskra

deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation suite à une collision entre une voiture de tourisme et un camion-citerne, suivie d'un incendie, survenu vendredi dans la commune d'El Ghrous (wilaya de Biskra), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident, qui s'est produit sur la route nationale n°46, au niveau du tronçon reliant les wilayas de Biskra et d'Ouled Djellal, au lieu-dit "Oued Laghrous", est dû à une collision entre un véhicule de tourisme et un camion-citerne chargé de matières inflammables, a précisé la Protection civile. Selon les premières informations fournies par la même source, l'accident a entraîné le décès sur place de deux personnes. Il a également provoqué l'incendie total du véhicule de tourisme et du camion-citerne, a-t-on précisé. Les équipes de la Protection civile sont intervenues pour le transfert des dépouilles des deux victimes vers la morgue de l'hôpital Mohamed Ziouche de Tolga, tandis que des camions anti-incendie ont été mobilisés pour l'extinction du feu causé par la collision. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'accident.

Coupe du Monde 2026 : la tournée mondiale du trophée débutera le 3 janvier à Riyad

a Fédération internationale de football (FIFA) lancera, le 3 janvier 2026 à Riyad (Arabie saoudite), la sixième édition de la tournée du trophée de la Coupe du Monde, un événement célébrant le 20e anniversaire de cette initiative mondiale, ont annoncé les organisateurs. Cette tournée permettra aux supporters d'approcher le trophée original de la

Coupe du Monde, en amont de l'édition 2026, annoncée comme la plus importante de l'histoire, avec trois pays hôtes : le Canada, les Etats-Unis et le Mexique. Après son départ de Riyad, le trophée effectuera 75 étapes dans 30 associations membres de la FIFA sur plus de 150 jours, offrant à des milliers de fans à travers le monde l'opportunité de vivre l'ambiance de la

compétition reine du football, précise l'instance internationale. La tournée passera notamment par les trois pays hôtes de l'édition 2026, ainsi que par des nations appelées à accueillir de prochains grands rendez-vous du football mondial, dont le Portugal, l'Espagne, l'Arabie saoudite et le Brésil. À chaque escale, le public pourra profiter d'activités immersives, de défis techniques et de contenus exclusifs proposés par des légendes de la FIFA. Le directeur des Affaires commerciales de la FIFA, Romy Gai, a rappelé que le trophée "est universellement reconnu comme le symbole sportif par excellence", soulignant qu'en cinq éditions, la tournée

a déjà visité 182 associations membres sur les 211 que compte la FIFA. Lancée il y a 20 ans, la Tournée du trophée de la Coupe du Monde réuni plus de quatre millions de supporters à travers 182 marchés mondiaux. Elle constitue également une plateforme de valorisation d'actions positives locales, notamment à travers des initiatives éco-éthiques liées à la collecte et au recyclage des emballages, menées en collaboration avec les partenaires locaux, souligne la FIFA. Pour rappel, l'Algérie est qualifiée pour le Mondial 2026 (11 juin-19 juillet). Elle évoluera dans le groupe J avec l'Argentine (tenante), l'Autriche et la Jordanie.

Saisie de près de 53 000 comprimés de psychotropes et plus de 2,2 kg de kif traité à Oran

es services des Douanes algériennes, en coordination avec des unités de l'Armée nationale populaire et de la Gendarmerie nationale, ont procédé à la saisie de près de 53.000 comprimés psychotropes et plus de 2,2 kg de kif traité, lors de deux opérations distinctes, a-t-on appris, jeudi, auprès des mêmes services. Dans le cadre de l'exécution des missions de terrain continues des équipes opérationnelles des Douanes, et au cours de deux opérations distinctes menées respectivement dans les territoires de compétence de l'Inspection des sections des Douanes d'Oran extérieur et de l'Inspection des sections des Douanes de Bir El-Ater (Tébessa), les services des Douanes algériennes, en étroite coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire et de la Gendarmerie nationale, ont saisi 52.939 capsules de psychotropes de type "Prégabaline 300 mg", ainsi que 2,254 kg de kif traité, a précisé un communiqué des services des Douanes. Quatre individus ont été arrêtés et présentés devant les autorités judiciaires compétentes pour la poursuite des procédures d'enquête. Un montant de 281.000 dinars, ainsi que quatre véhicules utilisés dans les activités de contrebande ont également été saisis. Ces opérations confirment le niveau de coordination et de mobilisation permanente entre les différents corps de sécurité pour lutter contre les crimes de trafic illicite de drogues et de substances psychotropes, afin de préserver la sécurité nationale et la sûreté des citoyens, selon la même source.

EXPRESS- HISTORIQUE

Un gentil naïf (14)



AUX POINGS
«La stabilité en Libye demeure précaire en raison des ingérences étrangères. Cette situation est encore aggravée par le flux continu d'armes et par la contrebande de carburant. Nous exigeons donc le retrait immédiat de toutes les forces étrangères, de tous les combattants étrangers et mercenaires du pays»

Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies



ÉDUCATION NATIONALE

Le corps des inspecteurs sera restructuré

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a annoncé, hier à Constantine, qu'une restructuration du corps des inspecteurs était actuellement en cours dans le cadre des efforts de développement des mécanismes d'évaluation et d'amélioration du système éducatif.

Le ministre a précisé, lors d'une allocution prononcée en ouverture d'une conférence nationale des inspecteurs de l'éducation regroupant, à la grande salle Ahmed-Bey (Zenith), quelque 800 inspecteurs venus de différentes wilayas du pays, en présentiel et par visioconférence, que cette opération "s'inscrit dans le cadre du développement du système éducatif, de l'amélioration des mécanismes d'évaluation et du



Mohamed Seghir Saâdaoui, ministre de l'Éducation nationale

renouvellement des rôles des acteurs du secteur de l'éducation en tête desquels les inspecteurs". Sadaoui a ajouté que pour réussir l'opération, "toutes les ressources nécessaires sont mobilisées pour consolider le travail des inspecteurs et leur permettre d'accomplir leurs missions

de manière optimale". Il a également considéré que les inspecteurs constituent "la pierre angulaire du secteur" en raison de leur rôle central dans l'accompagnement des réformes et la garantie de leur mise en œuvre au sein des établissements éducatifs. L'organisation de cette conférence "réflète l'importance de l'investissement dans le capital humain", selon M. Saâdaoui qui a souligné que la profession d'inspecteur repose sur "l'accompagnement, le soutien, le développement et l'évaluation constructive, au service de l'amélioration de la performance professionnelle des personnels éducatifs et administratifs du secteur de l'éducation". Cette conférence, qui a réuni des inspecteurs de différents grades et disciplines, vise à valoriser le rôle des inspecteurs dans l'accompagnement des transformations en cours dans le secteur de l'éducation, à renforcer les mécanismes d'évaluation en tant que levier des réformes, et à élaborer des approches de terrain plus efficaces pour accompagner les établissements d'enseignement, selon les organisateurs. Au cours de sa visite de travail dans la wilaya de Constantine, le ministre de l'Éducation nationale posera la première pierre de projets de réalisation de nouveaux établissements scolaires, de même qu'il inspectera et inaugurera plusieurs autres structures relevant de son secteur.

R. N./APS

HORAIRES DES PRIÈRES

Dimanche 1^{er} rajab 1447

Dohr : 12h46
Assar : 15h17
Maghreb : 17h39
Îcha : 19h03

Lundi 2 rajab 1447
Sobh : 06h25
Chourouk : 07h58

SOUSCRIPTEURS AADL 3

La CNEP-Banque peut financer la totalité de l'apport personnel

La CNEP-Banque a annoncé hier le lancement d'un crédit destiné aux souscripteurs du programme de logements en location-vente "AADL3", offrant un financement de la totalité de l'apport personnel, au taux d'intérêt bonifié de 1%. Ce financement s'adresse aux souscripteurs AADL salariés ou retraités, âgés de moins de 70 ans et disposant d'un revenu mensuel net compris entre 24.000 DA et six fois le SMNG, sur une durée maximale de 25 ans, et domiciliant leur salaire ou pension auprès de la CNEP-Banque, a-t-elle expliqué dans un communiqué. Selon les précisions de la CNEP-Banque, "la libération des tranches de crédit s'effectue en fonction des ordres de versement". Ce nouveau produit bancaire traduit l'engagement de la CNEP-Banque à contribuer à l'accès au logement et à proposer des solutions financières adaptées aux besoins des Algériens dans le cadre du programme AADL, souligne encore la banque publique.

R. E.

CAF

La CAN se jouera tous les quatre ans à partir de 2028

La Confédération africaine de football a annoncé samedi que la Coupe d'Afrique des Nations sera désormais organisée tous les quatre ans au lieu de deux, un changement visant à harmoniser le calendrier mondial du football. Ce changement s'inscrit dans la volonté de restructurer le football sur le continent africain afin que son "calendrier dans le monde soit davantage harmonisé", a déclaré Patrice Motsepe lors d'une conférence de presse à la veille du coup d'envoi de la CAN 2025. "En 2027 nous irons en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda (les trois pays organisateurs, ndlr) et la CAN suivante aura lieu en 2028", a expliqué le patron de la CAF. Une nouvelle compétition, basée sur le modèle de la Ligue des Nations de l'UEFA et qui se tiendra tous les ans à partir de 2029.

R. S.

FLN

Rencontre des élus de la wilaya d'Alger

Le parti du Front de libération nationale a organisé, hier, une rencontre de ses élus de la wilaya d'Alger, lors de laquelle l'accent a été mis sur la discipline et la cohésion pour que l'élu soit à la hauteur des aspirations des citoyens. S'exprimant à cette occasion, le Secrétaire général du parti, Abdelkrim Benmabrek, a indiqué que cette rencontre "vise à évaluer la performance, à unifier la vision et à renforcer la discipline et la cohésion entre les structures du parti et ses élus, pour que

ces derniers soient à la hauteur des aspirations des citoyens et au plus près de leurs préoccupations, tout en œuvrant avec responsabilité à relever les défis de l'heure". Il a, par ailleurs, rappelé que le parti "soutient le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, partant de l'intime conviction que ce programme constitue une opportunité historique pour réhabiliter les institutions de l'Etat, promouvoir l'investissement productif, réaliser la sécurité alimentaire et garantir

la sécurité dans toutes ses dimensions".

"Le soutien au programme du président de la République ne se fait pas uniquement par les déclarations, mais par le travail assidu sur le terrain, la discipline et la capacité à expliquer les politiques aux citoyens, à les défendre et à les adapter à la réalité locale", a-t-il ajouté, soulignant que l'élu est "le trait d'union entre la vision au plus haut niveau et la mise en œuvre au niveau de la base".

R. N.

MSP

Le président du parti supervise une conférence politique

Le président du Mouvement de la société pour la paix, Abdelaïl Hassani-Cherif, a supervisé, hier à Mostaganem, une conférence politique destinée aux militants et cadres du parti de la wilaya, axée sur le rôle de la société dans la préservation de l'unité nationale. Dans son allocution lors de cette rencontre, tenue à la salle de cinéma Cheikh-Hamada, Hassani Cherif a appelé les Algériens à être "unis comme un seul homme pour ce qui concerne la protection de la patrie, sa stabilité, son développement et la préservation de son unité", soulignant que le peuple algérien demeurera uni, loin des "tendances partisanes, politiques ou idéologiques, car il s'agit de la patrie". Concernant la proposition de loi criminalisant la colonisation française en Algérie, dont l'Assemblée populaire nationale (APN) a entamé l'examen samedi, le président du MSP a mis en avant l'importance de ce texte, estimant qu'il est "le fruit de l'engagement de tous les Algériens sincères et constitue une étape sur la bonne voie en matière de mémoire, fondée sur la reconnaissance, la réparation et faire des excuses". Le même intervenant a salué la volonté politique nationale ayant permis à l'Algérie d'atteindre cette "étape historique marquée par la criminalisation de la colonisation française par une loi", affirmant que "notre pays restera une source d'inspiration pour les peuples qui souffrent encore du colonialisme".

R. N.

SOUS-RIRE

Le vœu du peuple français pour Noël...

